

PROPOSITION D'ASSURANCE
VALANT NOTE D'INFORMATION

Contrat d'assurance vie individuel de type multisupports V012-03

Panthéa

CONTRAT *Panthéa* - V012-03

Le contrat **PANTHÉA** est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupports

Le contrat prévoit le paiement d'un capital ou d'une rente au terme de la souscription et comporte également une garantie en cas de décès accidentel avant 65 ans (Article 10, page 5) et des garanties optionnelles en cas de décès toutes causes (voir Article 11, page 5).

- Pour la partie en euros, le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées nettes de frais à l'entrée et de versement.
- **Pour la partie en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

Le contrat prévoit une participation aux bénéfices contractuelle qui représente 95 % des produits financiers nets réalisés par le Fonds Général DEP au cours de la période échue, avant déduction des frais de gestion administrative (voir Article 5, page 3).

Le contrat comporte une faculté de rachat, et les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de trente jours ouvrés (voir Article 8, page 4).

Le contrat prévoit les frais suivants :

- **Frais à l'entrée et de versement :**
 - Frais prélevés sur les montants versés : 4,50 % ;
- **Frais en cours de vie du contrat :**
 - Quel que soit le type de gestion (libre ou avec mandat d'arbitrage)
 - 1 % de frais annuels au titre de la gestion du contrat sur la part des droits exprimés en unités de compte,
 - 1 % de frais annuels au titre de la gestion du contrat sur la part des droits exprimés en euros.
 - Dans le cadre de la Gestion libre avec souscription de l'option de gestion « Arbitrage progressif combiné »
 - 0,30 % de frais annuels sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte au titre du coût de cette option.
 - Dans le cadre de la Gestion avec mandat d'arbitrage uniquement :
 - dans le cadre du profil International Flexible 60, 1 % de frais annuels au titre du mandat de sélection et droit d'arbitrage (dénommé mandat d'arbitrage) sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,
 - dans le cadre du profil Europe 70, 1 % de frais annuels au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,
 - dans le cadre du profil International Flexible 100, 1,25 % de frais annuels au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,
 - dans le cadre du profil Europe 100, 1,25 % de frais annuels au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte.
 - dans le cadre de toutes autres profils, 1,50 % maximum de frais annuels au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte.
- **Autres frais :**
 - Dans le cadre de la Gestion libre uniquement :
 - 0,50 % du montant arbitré en cas d'arbitrage avec un montant maximum de 300 € (premier arbitrage annuel gratuit)
 - Coût des garanties optionnelles en cas de décès : l'assureur calcule une cotisation le dernier jour ouvré de chaque mois, à partir :
 - Du capital sous risque constaté les cas échéant, c'est à dire la différence positive entre la base garantie, après déduction des rachats partiels antérieurs, et la valeur de l'épargne à cette date,
 - Du tarif défini à l'annexe 1 et de l'âge de l'assuré (calculé par différence de millésime).

Les frais supportés par les unités de compte sont précisés dans les prospectus des unités de compte.

La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du Souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi. Le Souscripteur est invité à demander conseil auprès de son Assureur.

Le Souscripteur peut désigner le ou les bénéficiaires dans le bulletin de souscription et ultérieurement par avenant à la souscription, notamment par acte sous seing privé ou authentique (voir Article 9, page 5).

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du Souscripteur sur certaines dispositions essentielles du contrat.

Il est important que le Souscripteur lise intégralement le contrat et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le bulletin de souscription.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| SOMMAIRE | 3 |
| ARTICLE 1 - NATURE ET OBJET DU CONTRAT | 4 |
| ARTICLE 2 - OPTIONS PROPOSÉES EN MATIÈRE DE SUPPORTS FINANCIERS | 4 |
| ARTICLE 3 - VERSEMENTS DE COTISATIONS | 4 |
| ARTICLE 4 - SUPPORTS FINANCIERS | 4 |
| ARTICLE 5 - VALORISATION DE L'ÉPARGNE INVESTIE DANS LE FONDS GÉNÉRAL DEXIA EPARGNE PENSION | 4 |
| ARTICLE 6 - VALORISATION DE L'ÉPARGNE INVESTIE SUR LES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE | 4 |
| ARTICLE 7 - ARBITRAGE | 5 |
| ARTICLE 8 - DISPONIBILITÉ DE L'ÉPARGNE INVESTIE | 5 |
| ARTICLE 9 - DÉCÈS DE L'ASSURÉ..... | 6 |
| ARTICLE 10 - GARANTIE EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL | 6 |
| ARTICLE 11 - GARANTIES OPTIONNELLES EN CAS DE DÉCÈS..... | 6 |
| ARTICLE 12 - MODALITÉS DE RÉGLEMENT DES PRESTATIONS | 6 |
| ARTICLE 13 - RENONCIATION AU CONTRAT..... | 6 |
| ARTICLE 14 - EXAMEN DES RÉCLAMATIONS | 6 |
| ARTICLE 15 - INFORMATIONS – FORMALITÉS | 6 |
| ARTICLE 16 - PRESCRIPTION | 6 |
| ARTICLE 17 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS | 7 |

ARTICLE 1 - NATURE ET OBJET DU CONTRAT

PANTHÉA est un contrat d'assurance sur la vie à versements libres libellé en unités de compte et / ou en euro, de type Vie Entière ou capital différé avec contre-assurance, souscrit auprès de la compagnie d'assurances DEXIA EPARGNE PENSION, dénommée « l'Assureur ».

Le contrat prend effet dès réception par l'Assureur du bulletin de souscription signé par le Souscripteur, sous réserve de l'encaissement du premier versement.

Le Souscripteur est la (ou les) personne(s) qui remplit le bulletin de souscription et effectue les versements sur le contrat. Il est seul habilité à désigner le(s) bénéficiaire(s) en cas de décès de l'Assuré et à modifier cette clause.

L'Assuré est la personne dont le décès déclenche le versement par l'Assureur d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s). Sauf indication contraire exprimée lors de la souscription, l'Assuré est le Souscripteur du contrat.

La durée du contrat est la Vie Entière de l'Assuré. Le souscripteur peut y mettre fin à tout moment par le rachat total de son épargne. Le contrat prend effet dès réception par l'Assureur du bulletin de souscription signé par le Souscripteur, sous réserve de l'encaissement du premier versement. En cas de décès, le capital garanti selon l'option choisie est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) sur les conditions particulières, ou le dernier avenant le cas échéant. Le versement du capital, en cas de vie ou en cas de décès, met fin définitivement au contrat.

Il est précisé que le présent contrat est un contrat à capital variable dans lequel la Compagnie d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Il est à noter que la loi applicable au contrat est la loi française et que dans toutes les hypothèses où un choix de loi applicable au contrat serait ouvert, le Souscripteur convient que la loi applicable au contrat est la loi française.

ARTICLE 2 - OPTIONS PROPOSÉES EN MATIÈRE DE SUPPORTS FINANCIERS

Chaque investissement effectué par le Souscripteur peut être réparti entre deux types de compartiments, correspondant chacun à deux types de gestion :

- la Gestion libre : le Souscripteur effectue lui-même l'allocation de ses versements et de son épargne entre les supports proposés, de type unités de compte et Fonds Général DEP.
- la Gestion avec mandat d'arbitrage : le Souscripteur confie la répartition de son épargne, de son investissement et désinvestissement entre les différentes unités de compte proposées aux contrats en fonction de sa sensibilité aux risques financiers et de son horizon de placement. Pour ce faire, le Souscripteur signe un mandat d'arbitrage avec un tiers au présent contrat.

Pour chaque profil retenu, le Souscripteur demande à son Mandataire d'effectuer la ventilation de son versement initial entre les différents supports prévus au contrat selon la répartition définie pour le profil, et de faire évoluer la répartition de son épargne selon les orientations retenues pour le profil.

Lorsque cette option avec profil est choisie, l'Assureur ne pourra en aucune façon être tenu pour responsable des choix du Souscripteur ou de son Mandataire.

Toute modification concernant ce mandat d'arbitrage devra dûment être portée à la connaissance de l'Assureur. Seule la faculté d'arbitrage entre supports financiers fait l'objet d'une délégation. Tous les autres actes du contrat, notamment un versement, un rachat, un changement de clause bénéficiaire, une notification de décès de l'Assuré, ne peuvent être effectués que par le Souscripteur.

Le Souscripteur ayant choisi initialement une Gestion libre peut choisir au cours de la vie du contrat d'opter pour partie ou en totalité pour une Gestion avec mandat d'arbitrage, il doit dans ce cas nous adresser le mandat d'arbitrage correspondant.

Le souscripteur ayant choisi initialement une Gestion avec mandat d'arbitrage peut choisir au cours de la vie du contrat d'opter pour partie ou en totalité pour une gestion libre. S'il sort totalement de la Gestion avec mandat d'arbitrage, le mandat est résilié de plein-droit, avec effet immédiat.

ARTICLE 3 - VERSEMENTS DE COTISATIONS

Le Souscripteur effectue à son gré des versements de cotisations.

Les versements doivent être au moins égaux aux montants suivants :

| | Versement Initial | Versement Suivant |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Gestion libre | 5 000 € | 750 € |
| Gestion avec mandat d'arbitrage | 5 000 € | 750 € |

Les frais prélevés lors de chaque versement sont de 4,50% maximum.

Les versements complémentaires sont effectués par chèque à l'ordre de Dexia Epargne Pension ou par virement bancaire, et accompagnés du formulaire d'opérations dûment complété.

Les versements programmés, disponibles uniquement dans le cadre de la Gestion libre, (minima de 150 € mensuels, 300 € trimestriels, 450 € semestriels ou 750 € annuels) sont effectués par prélèvements automatiques, le 5 du mois ; le premier prélèvement intervient après expiration d'un délai de trente jours à compter de la date d'effet du contrat. Le Souscripteur peut à tout moment et sans aucuns frais, suspendre, reprendre ou cesser définitivement ses versements ou en modifier la fréquence et le montant ; il devra en aviser l'Assureur en complétant le formulaire d'opérations, au plus tard le 15 du mois précédant celui de la modification, sans quoi le prélèvement sera normalement effectué.

Les versements doivent être libellés en euros ; aucun versement en espèces n'est accepté.

Le Souscripteur atteste que les versements n'ont pas pour origine des opérations constitutives d'une infraction à la réglementation relative au blanchiment d'argent ou d'une infraction à la loi et s'engage à fournir à l'Assureur toute information que cette dernière jugerait nécessaire pour s'assurer de l'origine des fonds.

ARTICLE 4 - SUPPORTS FINANCIERS

Dans le cadre de la Gestion libre, pendant une période de trente jours à compter de la date d'effet du contrat, la fraction des versements nets de frais adossée à des unités de compte est investie sur le support de trésorerie mentionné sur le bulletin de souscription.

À l'expiration de cette période, l'épargne atteinte est transférée sans frais sur les supports choisis sur le bulletin de souscription.

Dans le cadre de la Gestion avec mandat d'arbitrage, la fraction des versements nets de frais adossée à des unités de compte est investie immédiatement sur les supports déterminés par le titulaire du mandat d'arbitrage.

La fraction de versement adossée au Fonds Général DEP, support exprimé en euros dont le portefeuille est constitué de placements diversifiés admis par le code des assurances, est, quelle que soit le type de gestion (libre ou avec mandat d'arbitrage) immédiatement investie sur ce support.

Les versements ultérieurs sont investis immédiatement sur les supports retenus par le Souscripteur.

Si l'une des unités de compte venait à disparaître, la valeur atteinte par l'épargne constituée sur le support concerné serait investie sans frais dans le support qui lui est substitué, aux conditions du nouveau support agréé par la réglementation, ou à défaut dans le support de trésorerie indiqué sur la demande de souscription en vigueur, dans l'attente du choix par le Souscripteur d'un autre support éligible au contrat.

L'Assureur pourra inclure dans le contrat d'autres unités de compte, dans la limite de leur éligibilité au code des assurances.

ARTICLE 5 - VALORISATION DE L'ÉPARGNE INVESTIE DANS LE FONDS GÉNÉRAL DEXIA EPARGNE PENSION

À tout moment, l'épargne investie dans le Fonds Général DEP est égale aux versements nets des frais à l'entrée et de versement, augmentés des participations aux bénéfices et diminués le cas échéant des rachats partiels et des arbitrages vers d'autres supports.

La participation aux bénéfices est attribuée chaque année à effet du 31 décembre à tous les contrats présents sur ce support et représente 95 % des produits financiers nets réalisés par le Fonds Général DEP au cours de la période échue, avant déduction des frais de gestion administrative. Ces frais de gestion administrative prélevés quotidiennement sont égaux à un taux actuariel de 1 %, appliqué à l'épargne revalorisée, dans la limite de la participation aux bénéfices.

En cours d'année, l'épargne investie sur ce support est revalorisée d'un taux de rendement provisoire déterminé chaque année par l'Assureur, les frais de gestion étant alors calculés sur les mêmes bases.

À ces frais de gestion administrative s'ajoutent le cas échéant les frais liés aux garanties optionnelles en cas de décès. Ces frais sont prélevés selon les mêmes modalités.

Toute participation aux bénéfices attribuée est définitivement acquise.

Le calcul d'attribution d'intérêts sur ce support commence le lendemain suivant :

- l'encaissement effectif s'il s'agit d'un versement,
- la réception de la demande s'il s'agit d'un arbitrage vers le Fonds Général DEP.

À la sortie, le calcul d'intérêts cesse le jour même :

- de la réception de la demande de rachat total ou d'arbitrage vers une unité de compte,
- de la notification du décès de l'Assuré.

ARTICLE 6 - VALORISATION DE L'ÉPARGNE INVESTIE SUR LES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Les investissements/désinvestissements sont convertis en unités de compte correspondant aux supports choisis, sur la base du cours de la valeur liquidative en vigueur le premier ou le deuxième jour ouvré de cotation (ces jours devant être des jours ouvrés pour l'Assureur) suivant l'encaissement du versement (accompagné du formulaire d'opérations), de la réception de la demande d'arbitrage dans le cas d'une Gestion libre, ou de la réception de la demande de rachat ou de la notification du décès.

Cependant, cette règle pourra être modifiée si l'Assureur se trouvait dans l'impossibilité d'acheter ou de vendre des unités de compte ; dans ce cas seront utilisées les valeurs auxquelles l'Assureur aura pu acheter ou vendre celles-ci.

Lorsque des frais ou taxes liés à l'acquisition d'unités de compte restent à la charge de l'Assureur, ceux-ci viennent en complément des frais mentionnés à l'article 3.

Les coupons et les dividendes nets encaissés par l'Assureur sont réinvestis dans l'unité de compte correspondante.

Les frais de gestion administrative, fixés à 1 % par an sont prélevés quotidiennement et viennent diminuer le nombre d'unités de compte détenues.

À ces frais de gestion administrative s'ajoutent le cas échéant :

- pour le compartiment Gestion libre en cas de souscription à l'option de gestion assistée « Arbitrage progressif combiné », les frais de 0,30 % par an au titre de la gestion de cette option sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte.
- pour le compartiment Gestion avec mandat d'arbitrage :
 - profil International Flexible 60 : les frais de 1 % par an au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,
 - profil Europe 70 : les frais de 1 % par an au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,
 - profil International Flexible 100 : les frais de 1,25 % par an au titre du mandat d'arbitrage

sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,

- profil Europe 100 : les frais de 1,25 % par an au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte,
- autres profils définies dans le cadre du mandat d'arbitrage : les frais de 1,50 % maximum par an au titre du mandat d'arbitrage sur la part concernée des droits exprimés en unités de compte.

- et les frais liés aux garanties optionnelles en cas de décès.

La valeur de l'épargne investie sur chaque support est égale à tout moment au produit du nombre d'unités de compte détenu par la valeur liquidative.

ARTICLE 7 - ARBITRAGE

Le Souscripteur peut modifier la répartition de son épargne investie entre les différents supports, selon des modalités différentes en fonction du type de gestion choisi.

GESTION LIBRE

Le Souscripteur doit transmettre sa demande par écrit auprès de l'Assureur, à l'aide du formulaire d'opérations prévu à cet effet. Le premier arbitrage annuel est gratuit ; à partir du second arbitrage au cours d'une même année civile, les frais d'arbitrage sont de 0,50 % du montant transféré, avec un plafonné à 300 €.

Des opérations d'arbitrages automatiques et gratuits peuvent aussi être mises en place, sous réserve d'absence de versements programmés ou de rachats partiels programmés selon des modalités décrites à l'annexe 2.

GESTION AVEC MANDAT D'ARBITRAGE

Le titulaire du mandat d'arbitrage transmet sa demande par écrit auprès de l'Assureur. Toute demande transmise directement par le Souscripteur ne pourra être effectuée au titre de ce compartiment.

Quelle que soit leur fréquence, les arbitrages réalisés dans le cadre de la Gestion avec mandat d'arbitrage ne font l'objet d'aucuns frais.

Les opérations d'arbitrages automatiques décrites à l'annexe 2 ne sont pas accessibles dans ce cas.

Toute demande de changement d'allocation entre le compartiment relevant de la Gestion libre et celui de la Gestion avec mandat d'arbitrage doit être transmise exclusivement par le Souscripteur.

ARTICLE 8 - DISPONIBILITÉ DE L'ÉPARGNE INVESTIE

En cas d'acceptation portée à la connaissance de l'Assureur par l'un des bénéficiaires désignés en cas de décès, les opérations décrites au présent article ne pourront être effectuées sans l'autorisation préalable de ce dernier.

RACHAT PARTIEL OU TOTAL

Le Souscripteur peut effectuer à tout moment et sans aucune pénalité, des rachats partiels ou un rachat total, en complétant le formulaire d'opérations prévu à cet effet. Les rachats partiels seront effectués sur chacun des supports dans les proportions de l'épargne investie au moment de la demande, sauf instruction différente. Ces rachats partiels viendront en diminution de l'épargne investie. Le règlement sera adressé au Souscripteur dans les trente jours ouvrés suivant réception par l'Assureur de la demande.

Dans le cadre d'une Gestion libre, le Souscripteur peut également mettre en place, sur instruction écrite, des rachats partiels programmés (minimum 150 €), selon une périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle, à effet du dernier jour du mois. Ces rachats programmés cessent dès la fin du mois de la demande d'interruption, lorsque celle-ci est reçue avant le 15 du mois. Dans le cas contraire, l'interruption n'est prise en compte qu'à partir du mois suivant. Lorsqu'une demande de rachat partiel dans le cadre de la Gestion avec mandat d'arbitrage a pour effet de ramener l'épargne à un montant inférieur à 5 000 €, Dexia Epargne Pension peut demander au Souscripteur d'opter pour la Gestion libre, selon la procédure décrite à l'article 2.

Le rachat total met fin définitivement au contrat.

SIMULATIONS DES VALEURS DE RACHAT GARANTIES PENDANT LES 8 PREMIÈRES ANNÉES

- Fonds Général DEP

Pour 100 € investis à l'origine, les valeurs minimales de rachat exprimées en euros sont les suivantes avant affectation des revenus, **avant prélèvement des frais liés aux garanties optionnelles en cas de décès, et en l'absence de toute opération** :

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 100 | 100 | 100 | 100 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 100 | 100 | 100 | 100 |

- Unités de compte

Pour un versement initial net de frais correspondant à 100 unités de compte, les valeurs minimales de rachat exprimées en nombre d'unités de compte sont les suivantes, **après prélèvement de frais de gestion administrative, mais avant prélèvement des frais liés aux garanties optionnelles en cas de décès et en l'absence de toute opération** :

Compartiment en Gestion libre :

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 99,0000 | 98,0100 | 97,0299 | 96,0596 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 95,0990 | 94,1480 | 93,2065 | 92,2745 |

Compartiment en Gestion libre avec souscription de l'option « Arbitrage progressif combiné » (majoration des frais de gestion administrative sur la part des droits exprimés en unités de compte de 0,30 % par an) :

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 98,7000 | 97,4169 | 96,1505 | 94,9005 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 93,6668 | 92,4491 | 91,2473 | 90,0611 |

Compartiment en Gestion avec mandat d'arbitrage avec les profils International Flexible 60 ou Europe 70 (intégration des frais au titre du mandat d'arbitrage de 1 % par an par exemple) :

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 98,0000 | 96,0400 | 94,1192 | 92,2368 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 90,3921 | 88,5842 | 86,8126 | 85,0763 |

Compartiment en Gestion avec mandat d'arbitrage avec les profils International Flexible 100 ou Europe 100 (intégration des frais au titre du mandat d'arbitrage de 1,25 % par an par exemple) :

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 97,7500 | 95,5506 | 93,4007 | 91,2992 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 89,2450 | 87,2370 | 85,2741 | 83,3555 |

Compartiment en Gestion avec mandat d'arbitrage avec toutes autres profils (intégration des frais au titre du mandat d'arbitrage de 1,50 % par an par exemple) :

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 97,5000 | 95,0625 | 92,6859 | 90,3688 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 88,1096 | 85,9068 | 83,7592 | 81,6652 |

Quel que soit le type de gestion, libre ou avec mandat d'arbitrage, l'attention du Souscripteur est attirée sur le fait que la Compagnie d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SIMULATIONS DES VALEURS DE RACHAT LORSQUE LA GARANTIE PLANCHER SIMPLE EN CAS DE DÉCÈS A ÉTÉ CHOISIE :

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte des prélèvements au titre de la garantie plancher lesquelles ne sont pas plafonnées en nombre d'unités de compte. De ce fait, il n'existe pas de valeur de rachat minimale exprimée en euros.

À titre d'exemple, des simulations de valeurs de rachat sont présentées lorsque la garantie plancher simple a été choisie dans le cadre de la Gestion avec mandat d'arbitrage avec tout profil présentant des frais à 1,50 % par an.

Le coût de la garantie plancher est prélevé au prorata des en cours atteints sur chaque type de support.

Ce coût dépend de l'âge de l'assuré.

On suppose que les simulations sont réalisées pour un assuré âgé de 50 ans à la souscription, effectuant un versement net de frais de 200 €, investi à 50 % en unités de compte et à 50 % en Fonds Général DEP, sous différentes hypothèses d'évolution des valeurs liquidatives :

- Stabilité de la valeur liquidative des unités de compte,
 - Hausse régulière de 50 % de la valeur liquidative des unités de compte au terme des 8 premières années,
 - Baisse régulière de 50 % de la valeur liquidative des unités de compte au terme des 8 premières années.
- Supports exprimés en Unités de Compte (valeur liquidative de 1 € à la souscription) :

Stabilité de l'Unité de compte

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 97,4953 | 95,0438 | 92,6430 | 90,2903 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 87,9831 | 85,7191 | 83,4962 | 81,3124 |

Hausse de l'Unité de compte

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 97,5000 | 95,0625 | 92,6859 | 90,3688 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 88,1096 | 85,9068 | 83,7592 | 81,6652 |

Baisse de l'Unité de compte

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 97,4834 | 94,9956 | 92,5304 | 90,0800 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 87,6364 | 85,1928 | 82,7428 | 80,2787 |

- Support Fonds Général DEP :

Stabilité de l'Unité de compte

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 100,00 | 99,98 | 99,95 | 99,91 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 99,86 | 99,78 | 99,69 | 99,57 |

Hausse de l'Unité de compte

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 |

Baisse de l'Unité de compte

| Fin de 1 ^{ère} année | Fin de 2 ^{ème} année | Fin de 3 ^{ème} année | Fin de 4 ^{ème} année |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 99,98 | 99,93 | 99,83 | 99,68 |
| Fin de 5 ^{ème} année | Fin de 6 ^{ème} année | Fin de 7 ^{ème} année | Fin de 8 ^{ème} année |
| 99,46 | 99,17 | 98,79 | 98,31 |

TRANSFORMATION EN RENTE

Le Souscripteur peut demander la conversion de tout ou partie de l'épargne atteinte en rente viagère aux conditions techniques en vigueur à la date de transformation. Cette rente peut être réversible au profit d'un bénéficiaire librement désigné à cette date (annuités garanties 5 ou 10 ans en option).

AVANCE

Le Souscripteur peut demander, dans la limite de 80 % de l'épargne investie sur le fonds général et de 60 % de l'épargne investie en unités de compte, une avance remboursable en une ou plusieurs fois.

L'Assureur communiquera le règlement général des avances sur simple demande.

ARTICLE 9 - DÉCÈS DE L'ASSURÉ

Le Souscripteur désigne le(s) bénéficiaire(s) de son choix. La clause bénéficiaire peut être modifiée lorsque celle-ci n'est plus appropriée. En cas d'acceptation du(es) bénéficiaires, leur désignation devient irrévocable.

Lorsque le bénéficiaire est nommément désigné, le souscripteur peut porter au contrat les coordonnées de ce dernier qui seront utilisées par l'assureur en cas de décès de l'Assuré.

Le(s) bénéficiaire(s) reçoit(en)t en cas de décès de l'Assuré la totalité de l'épargne atteinte, éventuellement diminuée de l'avance non remboursée, et augmentée, le cas échéant, des garanties en cas de décès dans les conditions énoncées aux articles 10 et 11.

Les modalités de calcul de l'épargne atteinte sont identiques à celles applicables en cas de rachat total, définies aux articles 5 et 6.

ARTICLE 10 - GARANTIE EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL

En cas de décès accidentel de l'Assuré avant son 65^{ème} anniversaire, le(s) bénéficiaire(s) reçoit(en)t le capital dû, qui sera au minimum égal au cumul des versements nets effectués, après déduction des rachats partiels antérieurs le cas échéant.

Le capital sous risque (c'est-à-dire la différence positive entre le cumul des versements nets investis et la valeur de l'épargne à cette date) est limité dans tous les cas à un montant maximal de 400 000 € par Assuré pour l'ensemble de ses contrats bénéficiant de cette garantie et souscrits auprès de l'Assureur. **Le décès est considéré consécutif à un accident lorsqu'il est provoqué par un événement extérieur, soudain et involontaire. Il doit intervenir dans les six mois suivant l'accident. La notification de l'Assureur doit intervenir dans les trente jours suivant le décès de l'Assuré.**

Cette garantie cesse définitivement dès réception de la demande de rachat total, et au plus tard au 65^{ème} anniversaire de l'Assuré.

Cette garantie est incluse quel que soit le mode de gestion, libre ou avec mandat d'arbitrage, et ne donne lieu à aucun prélèvement de frais supplémentaire.

Elle est sans effet toutefois lorsque l'une des garanties optionnelles mentionnées à l'article 11 s'applique.

ARTICLE 11 - GARANTIES OPTIONNELLES EN CAS DE DÉCÈS

11.1. DÉFINITION DES GARANTIES PROPOSÉES

Seule l'une de ces options peut être retenue à la souscription et prend effet immédiatement :

- Garantie plancher simple :

En cas de décès de l'Assuré, l'Assureur garantit que le capital dû ne sera jamais inférieur au cumul des versements nets effectués, après déduction des rachats partiels antérieurs le cas échéant.

- Garantie plancher indexée :

En cas de décès de l'Assuré, l'Assureur garantit que le capital dû ne sera jamais inférieur au cumul des versements nets indexés au taux annuel choisi à la souscription (de 0,50 % à 5 % par tranche de 0,50 %), après déduction des rachats partiels antérieurs le cas échéant.

- Garantie plancher cliquet :

En cas de décès de l'Assuré, l'Assureur garantit que le capital dû ne sera jamais inférieur à la

valeur historique de référence, après déduction des rachats partiels antérieurs le cas échéant. La valeur historique de référence est la valeur de rachat maximum calculée le dernier jour ouvré (pour l'Assureur) de chaque trimestre civil depuis la souscription du contrat.

- Garantie plancher majorée :

En cas de décès de l'Assuré, l'Assureur garantit que le capital dû ne sera jamais inférieur à 120 % ou 150 % du cumul des versements nets effectués, après déduction des rachats partiels antérieurs le cas échéant.

11.2. DISPOSITIONS COMMUNES

Pour couvrir ces garanties, l'Assureur calcule une cotisation le dernier jour ouvré de chaque mois, à partir :

- du capital sous risque constaté le cas échéant, c'est-à-dire la différence positive entre la base garantie, après déduction des rachats partiels antérieurs, et la valeur de l'épargne à cette date,
- du tarif défini à l'annexe 1 et de l'âge de l'Assuré (calculé par différence de millésime).

À cette même date, cette prime est prélevée et ventilée au prorata des montants valorisés sur chaque support. Les garanties énumérées au présent article cessent automatiquement au 75^{ème} anniversaire de l'Assuré, en cas de rachat total ou de transformation en rente viagère.

Le Souscripteur peut résilier définitivement ces garanties optionnelles, en adressant au siège de l'Assureur une lettre recommandée avec accusé de réception ; la résiliation prend effet immédiatement. Le capital sous risque est limité dans tous les cas à un montant maximum de 400 000 € par Assuré pour l'ensemble de ses contrats bénéficiant de ces garanties et souscrits auprès de Dexia Epargne Pension.

ARTICLE 12 - MODALITÉS DE RÉGLEMENT DES PRESTATIONS

Les demandes de prestations doivent être adressées à l'Assureur : Dexia Epargne Pension – Service gestion clientèle – 76, rue de la Victoire – 75009 Paris. Le règlement des prestations est effectué dans les 30 jours suivant la réception de toutes les pièces justificatives. En cas de décès de l'Assuré, celui-ci doit être notifié à l'Assureur par écrit au moyen d'un extrait d'acte de décès, d'une photocopie de la carte nationale d'identité du(des) bénéficiaire(s) avec la mention «non décédé», accompagnés de l'original des Conditions Particulières du contrat souscrit, et éventuellement de toute pièce exigée par la réglementation, notamment en matière fiscale.

En cas de rachat ou d'avance, le Souscripteur doit adresser sa demande à l'Assureur, en complétant le formulaire d'opérations prévu à cet effet, accompagné d'une photocopie de sa carte nationale d'identité, et de l'original des Conditions Particulières s'il s'agit d'un rachat total. Pour le versement d'une rente viagère, les documents à présenter chaque année par le bénéficiaire seront précisés lors de la mise en service de la rente.

ARTICLE 13 - RENONCIATION AU CONTRAT

Le Souscripteur peut renoncer à la proposition d'assurance dans un délai de trente jours calendaires révolus, à compter de la remise des conditions particulières, par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée des documents contractuels qu'il aurait reçus, adressée à l'Assureur, sur le modèle ci-après : « Je soussigné(e), Prénom, Nom, déclare renoncer à ma souscription au contrat Panthéa, pour lequel j'ai versé € en date du .../.../... Fait à ..., le .../.../... Signature.»

Références du contrat.

Dans ce cas, le versement sera intégralement remboursé au Souscripteur dans les trente jours suivant la date de réception de ce courrier. À compter de l'envoi de cette lettre, la date du cachet de la poste faisant foi, les garanties en cas de décès ne s'appliquent plus.

ARTICLE 14 - EXAMEN DES RÉCLAMATIONS

Pour toute réclamation, le Souscripteur peut adresser sa demande à : Service qualité clientèle de Dexia Epargne Pension - 76, rue de la Victoire 75009 Paris.

En cas de désaccord sur la réponse donnée à sa réclamation, l'Assuré peut demander l'avis du médiateur de l'Assureur. Les modalités de la procédure de médiation seront communiquées sur demande adressée à : Dexia Epargne Pension - Médiation - 76, rue de la Victoire - 75009 Paris.

Celui-ci s'engage à formuler son avis dans les trois mois à compter du jour où il est saisi du dossier. Le recours est gratuit et son avis ne s'impose pas.

Le Souscripteur peut également saisir les juridictions compétentes ou l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles – 61, rue Taibout - 75009 Paris, chargée du contrôle de l'Assureur.

ARTICLE 15 - INFORMATIONS – FORMALITÉS

Lors de la signature du bulletin de souscription, le Souscripteur reçoit un double et les présentes Conditions Générales valent note d'information. L'Assureur adresse au Souscripteur dans les trente jours qui suivent deux exemplaires de Conditions Particulières, reprenant les choix effectués lors de la souscription.

Si le Souscripteur n'a pas reçu ces informations dans les délais prévus, il doit en aviser l'Assureur par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Souscripteur s'engage à retourner un des deux exemplaires signé à l'Assureur.

En l'absence de retour signé dans un délai de 90 jours à compter de l'envoi des Conditions Particulières, l'Assureur se réserve le droit d'arbitrer d'office l'épargne acquise et tout versement complémentaire sur le support Dexia Money 6 M et de refuser toute demande d'arbitrage.

Le Souscripteur reçoit, chaque trimestre, un relevé de situation de son contrat.

ARTICLE 16 - PRESCRIPTION

Conformément à l'article L 114-1 du code des assurances, toutes actions dérivant du présent contrat se prescrivent par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance.

La prescription est portée à 10 ans lorsque le bénéficiaire est une personne distincte du Souscripteur. Le délai peut être interrompu pour une des clauses ordinaires d'interruption ou par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception en ce qui concerne le

règlement des prestations et le paiement des primes (articles L 114-1 et L 114-2 du Code des Assurances).

ARTICLE 17 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

En souscrivant au contrat Panthéa, le Souscripteur est protégé par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. En effet, le Souscripteur peut demander communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur le fichier à l'usage de l'Assureur, de ses mandataires, des réAssureurs ou des organismes professionnels concernés. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse suivante :

Dexia Epargne Pension - 76, rue de la Victoire – 75009 Paris

Ces informations sont destinées à Dexia Epargne Pension et lui sont nécessaires pour assurer le suivi du dossier du souscripteur.

Ces informations pourront être transmises à des tiers pour les besoins de la gestion du contrat et notamment au courtier.

Par la signature du bulletin de souscription, le souscripteur accepte expressément que les données le concernant leur soient transmises.

ANNEXE 1

BARÈME DES GARANTIES OPTIONNELLES EN CAS DE DÉCÈS

- La garantie cesse au plus tard au 75^{ème} anniversaire de l'assuré.
- L'âge atteint à la date de calcul est obtenu par différence de millésime.
- Le calcul est effectué le dernier jour ouvré de chaque mois (par différence de millésime).
- L'assiette de prélèvement est égale au capital sous risque sur la totalité du contrat, correspondant à la base de garantie décrite à l'article 11.
- La prestation sera limitée dans tous les cas à 400 000 euros par assuré.
- Le prélèvement des frais est réparti automatiquement au prorata des encours sur chaque support du contrat.

| Âge atteint | Taux mensuel de cotisation | Âge atteint | Taux mensuel de cotisation |
|-------------|----------------------------|-------------|----------------------------|
| <33 | 0,01% | 54 | 0,08% |
| 33 | 0,01% | 55 | 0,09% |
| 34 | 0,01% | 56 | 0,09% |
| 35 | 0,01% | 57 | 0,10% |
| 36 | 0,02% | 58 | 0,11% |
| 37 | 0,02% | 59 | 0,12% |
| 38 | 0,02% | 60 | 0,13% |
| 39 | 0,02% | 61 | 0,14% |
| 40 | 0,02% | 62 | 0,15% |
| 41 | 0,03% | 63 | 0,16% |
| 42 | 0,03% | 64 | 0,18% |
| 43 | 0,03% | 65 | 0,19% |
| 44 | 0,04% | 66 | 0,22% |
| 45 | 0,04% | 67 | 0,24% |
| 46 | 0,04% | 68 | 0,26% |
| 47 | 0,05% | 69 | 0,29% |
| 48 | 0,05% | 70 | 0,32% |
| 49 | 0,05% | 71 | 0,36% |
| 50 | 0,06% | 72 | 0,40% |
| 51 | 0,06% | 73 | 0,44% |
| 52 | 0,07% | 74 | 0,49% |
| 53 | 0,07% | - | - |

ANNEXE 2

GESTION DE L'ÉPARGNE ACQUISE DANS LE CADRE D'UNE GESTION LIBRE ASSISTÉE GESTION LIBRE ASSISTÉE

Le Souscripteur peut demander, à la souscription ou à une date ultérieure, la mise en place d'options de gestion assistée, sous réserve qu'aucune opération de versement programmé ou de rachat partiel programmé ne soit demandée simultanément ou déjà en cours.

Celle-ci consiste en des opérations d'arbitrages automatiques ou conditionnelles, programmées avec une périodicité différente selon l'option choisie, portant exclusivement sur le compartiment géré en Gestion libre.

Par dérogation à l'article 7 des Conditions Générales, les frais d'arbitrage ne sont pas prélevés dans le cadre d'une gestion assistée.

DISPOSITIONS COMMUNES

La date de prise d'effet de ces options diffère selon le type de demande. Si l'option est demandée à la souscription, cette date est la date d'expiration du délai de 30 jours à compter de la date d'effet du contrat. Dans le cas contraire, cette date est le jour ouvré pour l'assureur qui suit la réception de la demande écrite par l'Assureur.

Un support de départ est un support sur lequel une épargne a été constituée et à partir duquel se fait l'opération de désinvestissement.

Un support d'arrivée est un support vers lequel est réinvestie l'épargne désinvestie du(des) support(s) de départ.

La plus ou moins value latente, pour un support quelconque, est égale à la différence entre :

- d'une part la valeur de l'épargne acquise sur le support à la date du calcul,
- d'autre part la valeur de référence.

La valeur de référence, calculée par support, est égale à la différence entre :

- les investissements nets, si l'option est choisie à la souscription, ou la valeur atteinte à la date de réception de la demande, augmentée des investissements futurs, si l'option est choisie ultérieurement,
- les désinvestissements postérieurs à la demande s'ils résultent d'autres opérations que les arbitrages relevant de la gestion assistée.

Le seuil de déclenchement de l'option est un paramètre exprimé sous forme de pourcentage (sans décimale), appliqué à la valeur de référence. Ce seuil est librement déterminé par le Souscripteur pour chaque support de départ, au-delà d'un seuil minimum.

Seules les unités de compte de type OPCVM (à l'exception des Fonds ARIA et ARIA EL) sont concernées par les options de gestion.

Ces options de gestion ne sont pas disponibles dans le cadre d'une gestion avec mandat d'arbitrage quelle que soit l'option de gestion assistée.

Quelle que soit l'option de gestion assistée choisie, le Souscripteur peut demander l'interruption de ce mécanisme à tout moment, avec prise d'effet :

- dès le mois suivant si la demande parvient chez Dexia Epargne Pension avant le 15 du mois (le deuxième mois qui suit dans le cas contraire) pour les options dont la périodicité n'est pas quotidienne,
- le deuxième jour ouvré qui suit pour les options dont la périodicité est quotidienne.

Quelle que soit l'option choisie, le contrôle est suspendu le jour correspondant à la date d'effet d'un mouvement quelconque : versement, rachat partiel, ou arbitrage.

L'attention du Souscripteur est attirée sur le fait que les opérations d'arbitrage sont transmises à cours inconnu et que l'ordre est exécuté sur la base de la valeur liquidative suivante. Le Souscripteur reconnaît donc être soumis à un risque de hausse ou de baisse de la valeur liquidative entre les deux dates d'établissement.

MAINTIEN D'ALLOCATION

Cette option consiste en des opérations d'arbitrages programmées ayant pour effet de rétablir automatiquement l'allocation définie librement à la souscription ou à la date de mise en place de l'option. Les arbitrages à effectuer sont calculés le dernier jour ouvré de chaque mois et effectués le deuxième ou le troisième jour ouvré qui suivent, après expiration du délai de renonciation.

En l'absence de demande explicite d'interruption de cette option celle-ci reste opérante quelle que soit l'opération demandée sur le contrat.

OPTION « TRANSFERTS PROGRAMMÉS » :

Le Souscripteur choisit un ou plusieurs supports de départ et un ou plusieurs supports d'arrivée. Le montant arbitré est constant et indiqué sur le bulletin de souscription ou le formulaire d'opérations.

La périodicité de cet arbitrage est trimestrielle. Chaque opération se situe le deuxième ou le troisième jour ouvré de cotation du mois civil, (ces jours devant être des jours ouvrés pour l'assureur), après un différé initial de trois mois. Le montant ainsi arbitré est réinvesti sur les supports d'arrivée en fonction de l'allocation définie.

Lorsque le soldé sur les supports arbitrés est inférieur au seuil minimum de 250 €, un ordre d'arbitrage total est exécuté et met fin au processus d'arbitrages programmés.

Les cotisations versées le cas échéant pendant la période de gestion assistée sont arbitrées selon la même règle, durant la période déterminée par le Souscripteur.

OPTION « ECRÈTEMENT DES PLUS-VALUES » :

Le Souscripteur choisit un ou plusieurs supports de départ et un ou plusieurs supports d'arrivée. Le montant arbitré correspond à la plus-value latente au titre du support de départ. Cette plus-value est la différence positive entre la valorisation du nombre d'unités de compte sur le support considéré (valeur acquise) ou du Fonds Général DEP, calculée le dernier jour ouvré du mois qui précède, et le cumul des primes investies nettes de frais sur ce support, après déduction des rachats partiels antérieurs le cas échéant.

Lorsque cette plus-value est inférieure à 250 €, aucune opération n'est réalisée. La périodicité de cet arbitrage est mensuelle. Chaque opération se situe le deuxième ou le troisième jour ouvré de cotation du mois civil, (ces jours devant être des jours ouvrés pour l'Assureur), après un différé minimum initial d'un mois sur le support à écriéte.

En l'absence de demande explicite d'interruption de cette option celle-ci reste opérante en cas de réinvestissement sur les supports de départ. La valeur de référence sera dans ce cas calculée par rapport à la date de réinvestissement.

OPTION « STOP LOSS RELATIF » :

Le Souscripteur choisit un support de départ et un ou plusieurs supports d'arrivée, éventuellement plusieurs fois à partir de supports de départ différents. Il définit également pour chaque support de départ le seuil de déclenchement, 5 % au minimum par tranche de 1 %.

Le premier jour ouvré chez l'Assureur de chaque semaine, ce dernier calcule la différence entre :

- d'une part la valeur de l'épargne acquise sur le support, compte tenu du dernier cours connu,
- d'autre part la valeur la plus élevée de l'épargne acquise sur ce même support, depuis la souscription du contrat ou la date de mise en place de l'option si elle est postérieure, diminuée d'un pourcentage librement défini par le souscripteur.

Lorsque cette différence est négative, la totalité de l'épargne acquise au titre du support concerné est désinvestie automatiquement le prochain jour ouvré et réinvesti sur le(s) support(s) d'arrivée.

En l'absence de demande explicite d'interruption de cette option, celle-ci reste opérante en cas de réinvestissement sur le support de départ ; la valeur la plus élevée de l'épargne sera dans ce cas celle observée depuis le réinvestissement.

OPTION « ARBITRAGE PROGRESSIF COMBINÉ »

Cette option a pour objet de programmer des désinvestissements automatiques en cas de hausse d'un support associés à des investissements automatiques en cas de baisse.

Elle peut être choisie à la souscription ou à une date ultérieure, sous réserve qu'aucune autre option d'arbitrage automatique ou de rachat partiel programmé n'ait été demandée.

Le souscripteur choisit une ou plusieurs unités de compte, parmi une liste de supports proposés par l'Assureur.

Les paramètres nécessaires à la gestion de cette option sont fixés comme suit :

- un seuil de plus-value de 18 %, et un seuil de moins-value de 11 %, exprimés en pourcentage de la valeur de l'épargne acquise à la date du dernier mouvement sur chaque support, après l'opération pour un versement, rachat, ou arbitrage individuel, avant l'opération pour un arbitrage automatique.
- la quotité de plus-value à arbitrer en provenance du support de 60 %, et la quotité de moins-value à arbitrer vers le support de 60 %, exprimées en pourcentage de la plus ou moins-value.

En cas de plusieurs mouvements de même sens (hausses consécutives ou baisses consécutives), la quotité arbitrée est multipliée par un coefficient :

- en cas de franchissement répété du seuil à la hausse, ce coefficient est de 150 % au 2^{ème} arbitrage, puis de (150 % x 150 %) à partir du 3^{ème} arbitrage,
- en cas de franchissement répété du seuil à la baisse, ce coefficient est de 250 % au 2^{ème} arbitrage, puis de (250 % x 250 %) à partir du 3^{ème} arbitrage.

La plus ou moins value sur chacun des supports est calculée le dernier jour ouvré de chaque semaine et est égale à la différence entre :

- d'une part la valeur de l'épargne acquise à la date du calcul,
- d'autre part la valeur de l'épargne acquise à la date du dernier mouvement effectué sur ce support, après l'opération pour un versement, rachat, ou arbitrage individuel, avant l'opération pour un arbitrage automatique.

Lorsque l'option est mise en place postérieurement à la souscription, cette demande est considérée comme un mouvement dans la phrase précédente.

Le Fonds Général DEP est le support réceptacle vers lequel (en cas de hausse), ou en provenance duquel (en cas de baisse) se feront les arbitrages.

ARBITRAGE CONDITIONNEL AUTOMATIQUE :

Pour chacun des supports retenus, lorsque le rapport entre l'épargne acquise à la date du calcul et l'épargne acquise à la date du dernier mouvement est supérieur au seuil de plus-value, la plus-value multipliée par la quotité et le coefficient le cas échéant est automatiquement arbitrée vers ce réceptacle.

Inversement pour chacun des supports retenus, lorsque le rapport entre l'épargne acquise à la date du calcul et l'épargne acquise à la date du dernier mouvement est supérieur au seuil de moins-value, la moins-value multipliée par la quotité et le coefficient le cas échéant est automatiquement arbitrée à partir du réceptacle vers le support considéré, dans la limite de 60 % de l'encours total sur le réceptacle.

Dans le cas où cette limite serait atteinte, le réinvestissement sera affecté au prorata atteint sur chaque support en moins-value.

Les opérations d'arbitrage sont exécutées le deuxième ou le troisième jour ouvré (pour l'Assureur) suivant le calcul de plus ou moins-value.

Le souscripteur peut demander l'interruption de ce mécanisme à tout moment, avec prise d'effet dès le mois suivant si la demande parvient chez l'Assureur avant le 15 du mois (le deuxième mois qui suit dans le cas contraire).

ANNEXE FINANCIERE

PANTHEA

CONTRAT D'ASSURANCE VIE N° V.012-04 ■
libellé en euros et/ou en unités de compte

PRÉSENTÉ PAR



PANTHEA ANNEXE FINANCIÈRE

En vigueur au 01/04/2010

Contrat individuel d'assurance vie de type multisupports libellé en euros et/ou en unités de compte

PRÉAMBULE

L'épargne est répartie, selon les choix exprimés par le souscripteur, entre l'(les) actif(s) en euros et les différentes unités de compte proposées ci-après.

Au terme d'une période de 30 jours à compter de la date d'effet du contrat, les sommes investies sur le support monétaire d'attente seront transférées vers les supports indiqués par le souscripteur, sans frais d'arbitrage.

En cas de non-réception par l'assureur dans un délai de 60 jours à compter de la date d'effet du contrat de la preuve que le souscripteur a été informé de la conclusion du contrat, l'assureur se réserve le droit d'arbitrer l'ensemble de l'épargne sur le support monétaire d'attente.

LES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

LES ACTIFS EN EUROS

L'épargne constituée sur l'actif en euros est adossée à un actif financier à dominante obligataire représentatif des engagements libellés en euros donnant droit à une participation aux bénéfices déterminée chaque année sur la base de 100% des produits financiers nets des frais et charges financières et techniques.

L'épargne constituée sur l'actif en euros dénommé EuroConviction est adossée à un actif financier, investi dans une quote-part supplémentaire d'actifs risqués, représentatif des engagements libellés en euros donnant droit à une participation aux bénéfices déterminée chaque année sur la base de 100% des produits financiers nets des frais et charges financières et techniques.

L'assureur se réserve la possibilité de refuser tout nouveau versement et/ou tout arbitrage au titre d'un actif en euros déterminé et en informe par écrit le souscripteur.

LES UNITÉS DE COMPTE

L'épargne inscrite sur les supports libellés en unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital de la part de l'assureur, dans la mesure où la valeur de ces supports peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

La notice d'information ou le prospectus simplifié, la note détaillée, le règlement ou les statuts, le dernier rapport annuel et le dernier état périodique du ou des supports libellés en unités de compte investis sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion des OPCVM concernés ou auprès de l'Autorité des Marchés Financiers via son site internet : <http://www.amf-france.org>.

Indisponibilité d'une unité de compte : dans le cas où le souscripteur sélectionne, lors d'une opération sur son contrat, une unité de compte devenue non éligible, notamment en cas de suppression ou de fermeture à l'investissement, l'épargne affectée à cette unité de compte sera investie sur le support monétaire d'attente. Par la suite et sur demande écrite du souscripteur dans un délai de 60 jours, il pourra être procédé à l'arbitrage sans frais de l'épargne investie sur le support monétaire d'attente vers l'ensemble des unités de compte de l'annexe financière en vigueur.

CATÉGORIE
CODE ISIN

NOM
GÉRANT

• Support monétaire d'attente

Monétaire Euro
FR0000401176

BNP PARIBAS MONE SOUVERAIN
BNP PARIBAS AM

L'objectif de gestion de l'OPCVM est, sur une durée minimum de placement d'un jour, d'obtenir une performance équivalente à celle de l'indice de référence du marché monétaire de la zone Euro EONIA (Euro Overnight Index Average) diminué des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPCVM.

Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 0,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,96 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

• Autres unités de compte

Obligations convertibles internationales
FR0010549352

ACROPOLE CONVERTIBLES MONDE R
ACROPOLE AM

Le fonds met en oeuvre une gestion active d'obligations convertibles internationales afin de surperformer l'indice de référence « UBS Global Focus Vanilla Hedged (EUR) CB Index ».

Indicateur de référence : Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à l'indice de référence « UBS Global Focus Vanilla Hedged (EUR) CB Index » UBS Global Focus Vanilla Hedged (EUR) CB Index L'indice est représentatif de la performance des obligations convertibles internationales, coupons réinvestis. Cet indice est couvert en euro et est notamment consultable librement sur le site Bloomberg (code UCBIFX19) ou UBS (avec codes d'accès).

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 1,75 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010321802

AGRESSOR
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

AGRESSOR est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

Indicateur de référence : L'indice SBF 250 est un indicateur représentatif de la gestion d'Agressor.

Cet indice représente l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française libellées en euros. Il est calculé en euros, hors dividendes.

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes - générales
FR0010640375

L'objectif du fonds est, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, de profiter du développement de l'économie Européenne (notamment Française) tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle du CAC 40 sur une période minimale de 5 ans.

Indicateur de référence : CAC 40. Le CAC 40 (la Cotation Assistée en Continu) est l'indice de la Bourse de Paris calculé en continu à partir d'un échantillon de 40 actions cotées sur le premier marché, sélectionnées pour leur représentativité, leur importance et choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle). Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré par sa capitalisation flottante. Il est calculé dividendes réinvestis Cet indice est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. L'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice. La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la performance du fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

ALEXANDRE (C)
ALEXANDRE FINANCE SAS

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 4,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifiés Euro dominante taux
FR0010526061

Le fonds sera majoritairement exposé en produits de taux (et minoritairement à d'autres classes d'actif dont les actions) et géré de façon active avec comme objectif de dégager un rendement annuel supérieur à 5% par an, sur la durée de placement recommandée.

Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle.

Toutefois l'indice Eonia - en anglais, Euro Overnight Interest Average, et en français, Taux européen moyen pondéré - pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance pour le porteur.

L'Eonia est le taux moyen de l'argent au jour le jour dans la zone Euro sur le marché monétaire interbancaire. Il est calculé et publié par le SEBC (Système Européen de Banques Centrales) à partir d'un relevé de cotations en fin de journée.

ALIENOR ALTER EURO
ALIENOR CAPITAL

Durée recommandée : 48 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,20 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Hebdomadaire

Diversifié international - gestion flexible
FR0007071378

Alienor Optimal (le FCP) est géré de manière discrétionnaire avec une politique active et parfois catégorique (de 0 à 100%) de placement en actions (françaises ou internationales), en obligations ou en monétaire (quasi liquidités). La gestion vise à obtenir une performance positive aussi bonne que possible sur la durée de placement recommandée ainsi qu'à battre une gestion diversifiée passive d'un portefeuille équilibré entre actions et titres de créance.

Indicateur de référence : Le FCP a pour indicateur de référence un indice composite constitué pour moitié de l'indice obligatoire EuroMTX 5-7 ans et pour moitié de deux indices actions (un quart chacun), le CAC40 (actions françaises) et le MSCI World Free Euro (actions internationales). Les indices actions sont calculés dividendes non réinvestis. La pondération à 50/50 de cet indicateur est re-initialisée au 31 décembre de chaque année.

ALIENOR OPTIMAL
ALIENOR CAPITAL

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - générales
FR0010612556

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir une performance supérieure à l'indice S&P 500 (Standard and Poor's 500), en dollars pour la part A et en euros pour la part B, sur la durée de placement recommandée par le biais d'un portefeuille diversifié, composé principalement de parts ou actions d'OPCVM investis en actions d'Amérique du Nord.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice S&P 500 (Standard and Poor's 500) en dollars pour la part A et en euros pour la part B, calculé sur les cours de clôture, dividendes réinvestis. Cet indice est constitué de 500 actions représentatives des principales sociétés cotées américaines. Le calcul de l'indice prend en considération la capitalisation boursière des sociétés.

La gestion du fonds n'est pas indicielle. Tant dans sa composition que dans sa performance, le fonds pourra s'éloigner de son indicateur de référence.

AMERICA LMM
LOUVRE GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Amérique du Nord
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Maximum 1,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,50 % TTC - Indirects Maximum 2,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0007049119

Le fonds a pour objectif de permettre une valorisation à moyen terme grâce à une diversification équilibrée des investissements entre marchés actions et marchés de taux.

AMPELOPSIS EQUILIBRE
PARIS LYON GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Fixe 4,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,50 % TTC - Indirects Maximum 5,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Sur la base des cours de clôture, toutes les semaines, le vendredi de bourse de Paris.

Obligations internationales
FR0010032573

La SICAV a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice JP Morgan Government Bond Index Broad sur un horizon recommandé de placement de minimum 3 ans.

Indicateur de référence : L'indice JP Morgan Government Bond Index Broad est composé de titres obligataires gouvernementaux internationaux dont la notation minimum est BBB- sur l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's et Baa3 sur l'échelle Moody's (catégorie Investment Grade). Exclusivement à taux fixe, les émissions doivent avoir une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. L'indice n'est pas couvert contre le risque de change.

AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES I
AMUNDI

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : France - Monde
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,80 % TTC
Nature : SICAV
Devise : EUR Affectation des résultats : Mixte capitalisation/distribution
Périodicité : Quotidienne

Diversifié
FR0010005462

Objectif de gestion : Sur un horizon minimum de placement de 4 ans, le fonds a pour objectif de réaliser une performance annualisée supérieure de 3 % à celle de l'EONIA capitalisé quotidiennement.

Indicateur de référence : l'indicateur de référence de AMUNDI Stratégie International est le même que celui du fonds maître AMUNDI Dynarbitrage International, à savoir : EONIA (Euro Overnight Index Average : Taux du marché monétaire euro au jour le jour L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

AMUNDI STRATEGIE INTERNATIONALE
AMUNDI

Durée recommandée : 48 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,30 % - Indirects Maximum 0,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,20 % TTC - Indirects Maximum 0,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions immobilières et foncières
FR0000172041

La SICAV propose une gestion dynamique à moyen/long terme sur un horizon de placement de 5 ans en investissant notamment dans des valeurs cotées du secteur immobilier de la zone euro.

Indicateur de référence : La SICAV n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux.

AXA AEDIFICANDI (C)
AXA INVESTMENT MANAGERS

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 55 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Zone géographique : Zone Euro
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes
FR0000990608

L'objectif du FCP est la recherche de performance par une exposition aux marchés d'actions internationales, par la mise en oeuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

Indicateur de référence : La progression de la valeur liquidative pourra être comparée à l'indice Datastream Europe du Sud, dividendes nets réinvestis.

L'indice Datastream Europe du Sud est un indice actions établi par Thomson Financial, composé de titres de tout secteur économique des plus grandes capitalisations boursières en Espagne, Italie, Grèce et Portugal.

La gestion du FCP n'étant pas indiciaires, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

AXA EUROPE DU SUD (C)
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Durée recommandée : 96 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Europe du Sud
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0000170391

L'objectif de la SICAV est la recherche de performance par une exposition aux marchés d'actions de petites et moyennes capitalisations du marché français. L'équipe de gestion mettra en oeuvre une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

Indicateur de référence : La progression de la valeur liquidative pourra être comparée à l'indice CAC Mid & Small 190.

AXA FRANCE SMALL CAP (C)
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Durée recommandée : 96 mois
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions or et matières premières
FR0010011171

L'objectif de la SICAV est de chercher à répliquer la performance de l'indice composite de référence (2/3 l'indice FTSE World Mining et 1/3 par l'indice FTSE World Oil & Gas), à la hausse comme à la baisse, diminuée des frais de fonctionnement et de gestion, des frais de transaction et de la fiscalité éventuelle applicable au fonds.

La SICAV aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV et l'évolution de l'indice à un niveau inférieur à 2% (ou de 10% de la volatilité de l'indice).

Indicateur de référence : L'indice FTSE World Mining regroupe des entreprises internationales actives dans l'extraction, la transformation ou la commercialisation d'or, de métaux et d'autres matières premières.

L'indice FTSE World Oil & Gas regroupe des entreprises internationales actives dans l'extraction, la transformation ou la commercialisation de produits pétroliers et de gaz. La performance de l'indice de référence inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indice.

AXA OR & MATIERES PREMIERES (C)
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Durée recommandée : 96 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions marchés émergents
LU0227146437

L'objectif du Compartiment est la croissance du capital sur le long terme.

AXA WF FRAMLINGTON EMERGING MARKETS TALENTS E EUR CAP
AXA FUNDS MANAGEMENT SA

Zone géographique : Brésil, Russie, Inde, Chine, Corée
Frais d'entrée : Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,75 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Diversifié international - Dominante taux
FR0010446781**

L'objectif de gestion du fonds est identique à celui de l'OPCVM maître diminuée des frais de gestion propres au nourricier, à savoir réaliser une performance de l'ordre de EONIA + 30 points de base.

**BFT PATRIMOINE
BFT GESTION SA**

Durée recommandée : 24 mois
Frais d'entrée : Directs Maximum 3,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 0,50 % TTC - Indirects Maximum 1,00 % TTC
Zone géographique : O.C.D.E
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions Or et Matières Premières
LU0172157363**

Le Compartiment World Mining Fund vise à une valorisation optimale du rendement global.

**BGF WORLD MINING FUND E2 EUR
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA**

Minimum risque Action : 70 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,75 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Obligations convertibles Europe
FR0010028761**

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 3 ans minimum, une performance égale à celle de l'indicateur de référence, l'« UBS Europe Focus Convertible ».

Indicateur de référence : « UBS Europe Focus Convertible ». Il est défini et calculé, coupons réinvestis, par la banque Union des Banques Suisses. Libellé en euro, il est composé d'obligations convertibles européennes dont le sous-jacent représente une capitalisation minimum de 100 000 000 USD. La méthodologie complète de construction de cet indice est disponible sur le site Internet : www.ubs.com/convertibles

**BNP PARIBAS CONVERTIBLES EUROPE P
BNP PARIBAS AM**

Durée recommandée : 36 mois
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,20 % TTC
Zone géographique : Europe
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions santé et environnement
FR0007005764**

L'objectif est de maximiser, sur cinq ans, la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés des secteurs de la santé et des biotechnologies. L'indicateur sert de référence à posteriori.

Indicateur de référence : MSCI World Pharma - Biotech, en euro, non couvert.

**BSO BIO SANTE
SAINT OLIVE GESTION**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 4,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Tous les lundis

**Diversifié international dominante taux
FR0007017777**

Le Fonds est un nourricier du FCP CALM 1 dont l'objectif de gestion est sur la durée minimale de placement recommandée, de rechercher principalement la performance des marchés de taux, en se laissant la possibilité de s'exposer aux marchés actions. Le gérant privilégie une exposition définie de façon discrétionnaire par une répartition flexible entre les marchés taux et actions, via des OPCVM et/ou titres directs.

Sa performance sera inférieure à celle de son maître, CALM 1, compte tenu des frais propres à CamGestion Active 20.

Indicateur de référence : pour l'OPCVM maître : Cette forme de gestion ne nécessite pas d'indicateur de référence. Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, le portefeuille pourra être rapproché à posteriori de l'indice composite suivant : 10% DJ Euro Stoxx 50 dividendes non réinvestis + 40% JP Morgan EMU + 50% Eonia capitalisé.

Le Dow Jones Stoxx 50 publié en euro est un indice actions représentatif des plus grandes capitalisations de la zone Euro, il couvre 50 actions, de 18 pays européens, sélectionnées pour leur niveau de capitalisation, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. Il est calculé en continu, la composition de l'indice est revue chaque année en septembre. Les informations sont disponibles sur le site www.stoxx.com/index

L'indice JP Morgan EMU représente l'ensemble des obligations d'état liquides à taux fixe de 11 pays de la zone euro, ayant une maturité résiduelle supérieure à un an. Il est libellé en euro et calculé quotidiennement.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

**CAMGESTION ACTIVE 20 O
CAMGESTION**

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,95 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,50 % TTC - Indirects Maximum 0,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions marchés émergents
FR0010149302**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique d'allocation d'actifs investis en valeurs des pays émergents et portée essentiellement sur les actions sans écarter les obligations des pays émergents.

La gestion vise à surperformer son indicateur de référence avec une volatilité inférieure à ce dernier.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice suivant : l'indice Morgan Stanley des marchés émergents MSCI Emerging Markets Free, converti en euro. Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

L'indice Morgan Stanley Capital Investment Emerging Markets Free est calculé en dollars et coupons non réinvestis par Morgan Stanley (code Bloomberg MXEF) et converti en euro.

**CARMIGNAC EMERGENTS
CARMIGNAC GESTION**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Pays Emergents
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions européennes - PMC
FR0010149112**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs qui a pour objectif de sur-performer son indicateur de référence l'indice DJ Stoxx 200 Small.

Indicateur de référence : L'indice Dow Jones 200 Small Price est calculé en euro, coupons non réinvestis, par Dow Jones et Stoxx (code Bloomberg SCXP). Cet indice regroupe environ 200 titres représentant des entreprises des pays de la Communauté Européenne et de petites capitalisations (données au 30/06/2005). Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

**CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS
CARMIGNAC GESTION**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Zone géographique : Communauté Européenne
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions européennes - générales
FR0010149278**

La gestion vise une performance absolue et positive sur une base annuelle, avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence, l'indice DJ Euro Stoxx .

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice DJ Euro Stoxx. L'indice Dow Jones Euro Stoxx est calculé en euro, coupons non réinvestis, par Dow Jones et Stoxx (code Bloomberg SXXE). Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

**CARMIGNAC EURO-INVESTISSEMENT
CARMIGNAC GESTION**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Diversifié euros - allocation mixte
FR0010149179**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs qui a pour objectif de sur-performer son indicateur de référence composé de 50 % de l'indice DJ Euro Stoxx 50 + 50 % de l'indice Eonia, capitalisé.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 + 50% de l'indice Eonia capitalisé L'indice DJ Euro Stoxx 50 Price est calculé en euros, et coupons non réinvestis par Dow Jones et Stoxx (code Bloomberg DJST). L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro. L'indice EONIA capitalisé exprime la performance d'un placement au jour le jour dont les intérêts sont réinvestis quotidiennement. Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

**CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE
CARMIGNAC GESTION**

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions internationales - générales
FR0010148981**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence, l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Free Index, converti en euros. La gestion vise à surperformer son indicateur de référence avec une volatilité inférieure à ce dernier.

Indicateur de référence : Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence. L'indice Morgan Stanley Capital Investment All Countries World Free Index est calculé en dollars et coupons non réinvestis par Morgan Stanley (code Bloomberg : MXWD) et converti en euros.

**CARMIGNAC INVESTISSEMENT A
CARMIGNAC GESTION**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions internationales - générales
FR0010312660**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence, l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Free Index, converti en euros. La gestion vise à surperformer son indicateur de référence avec une volatilité inférieure à ce dernier.

Indicateur de référence : Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence. L'indice Morgan Stanley Capital Investment All Countries World Free Index est calculé en dollars et coupons non réinvestis par Morgan Stanley (code Bloomberg : MXWD) et converti en euros. Cet indice regroupe environ 2402 titres représentant des entreprises internationales.

**CARMIGNAC INVESTISSEMENT E
CARMIGNAC GESTION**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,25 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0010147603

Carmignac Investissement Latitude est un fonds nourricier du fonds maître Carmignac Investissement dont l'objectif de gestion est pour rappel :

«Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence, l'indice mondial MSCI AC World Free Index, converti en euros.

La gestion vise à surperformer son indicateur de référence, avec une volatilité inférieure à ce dernier»

Carmignac Investissement Latitude pourra intervenir sur les marchés à terme pour couvrir jusqu'à 100% l'exposition au risque actions du fonds maître, dans le but d'atteindre une performance absolue et positive sur une base annuelle, essentiellement dans le cas d'une évolution défavorable des marchés actions.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice mondial MSCI AC World Free Index, converti en euros.

Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

L'indice Morgan Stanley Capital Investment All Countries World Free Index est calculé en dollars et coupons non réinvestis par Morgan Stanley (code Bloomberg : MXWD) et converti en euros.

CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Monde entier

Frais d'entrée : Directs Maximum 4,00 % - Indirects Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %

Frais financiers : Directs Maximum 0,50 % TTC - Indirects Maximum 1,50 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0010135103

La gestion vise à surperformer son indicateur de référence composé de 50 % de l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Index, converti en euros + 50 % de l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur et est orientée vers la recherche d'une performance absolue et régulière, compatible avec l'impératif de sécurité que requiert la constitution d'un patrimoine à moyen terme compte tenu de son profil de risque, à savoir un investissement au minimum de 50 % en obligations, bons du Trésor, titres de créances négociables sur les marchés européens et internationaux, le solde étant réparti en actions européennes et internationales.

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant :

50% de l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Index, converti en euros + 50% de l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur.

CARMIGNAC PATRIMOINE A
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 24 mois

Zone géographique : Monde entier

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions or et matières premières
LU0164455502

L'objectif de la SICAV est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible et de les faire bénéficier d'une gestion professionnelle. Elle fournira à ses actionnaires une possibilité de placement dans plusieurs portefeuilles de valeurs mobilières diversifiées à l'échelle internationale afin de réaliser à long terme une plus-value du capital, tout en ne négligeant pas les aspects revenus immédiats des portefeuilles.

L'actionnaire a la faculté de choisir, en fonction de ses besoins ou de ses propres perspectives d'évolution des marchés, le niveau des investissements qu'il souhaite réaliser dans l'un ou l'autre compartiment de la SICAV.

La SICAV ne garantit pas que l'objectif visé puisse être atteint en fonction de l'évolution positive ou négative des marchés. En conséquence, la Valeur Nette d'Inventaire peut aussi bien diminuer qu'augmenter. La SICAV ne peut en conséquence garantir la pleine réalisation de son objectif.

L'objectif principal des actions CAP dans le Compartiment réside dans un accroissement de capital, qui revient à la SICAV.

CARMIGNAC PORTFOLIO COMMODITIES EUR CAP
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Zone géographique : Monde entier

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Fixe 0,84 %

Nature : SICAV Devise : EUR

Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0010149203

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales. La gestion vise une performance absolue et positive sur une base annuelle avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence composé de 50% de l'indice MSCI AC World Free Index, converti en euros + 50% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur. L'objectif de volatilité est d'être inférieur à la volatilité annuelle de son indicateur de référence.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI AC World Free Index, converti en euros + 50% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 24 mois

Zone géographique : Monde entier

Frais d'entrée : Directs Maximum 4,00 % - Indirects Maximum 1,00 %

Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,00 %

Frais financiers : Directs Maximum 1,00 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0010148999

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales. La gestion vise une performance absolue et positive sur une base annuelle avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence composé de 75% de l'indice MSCI AC World Free Index, converti en euros + 25% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities Eur. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence. L'objectif de volatilité est d'être inférieur à la volatilité annuelle de son indicateur de référence.

CARMIGNAC PROFIL REACTIF 75
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 24 mois

Zone géographique : Monde entier

Frais d'entrée : Directs Maximum 4,00 % - Indirects Maximum 1,00 %

Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,00 %

Frais financiers : Directs Maximum 1,00 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0010149211

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales. La gestion vise une performance absolue et positive sur une base annuelle avec un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence, l'indice MSCI AC World Free Index, converti en euros. L'objectif de volatilité est d'être inférieur à la volatilité annuelle de son indicateur de référence.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice MSCI AC World Free Index, converti en euros. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

Description du MSCI AC World Free Index : l'indice de référence de la partie actions est l'indice Morgan Stanley Capital Investment All Countries World Free Index converti, en euros. Il est calculé en dollars et coupons non réinvestis par Morgan Stanley (code Bloomberg : MXWD) et converti en euros.

CARMIGNAC PROFIL REACTIF 100
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,00 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations euro MT
FR0010149120

L'objectif de gestion est de surperformer son indicateur de référence l'indice Euro MTS 1-3 ans, avec une volatilité réduite.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice Euro MTS 1-3. Cet indice réplique la performance du marché des obligations d'état libellées en euros, coupons réinvestis, de maturité de 1 à 3 ans (code Bloomberg EMTXAC index : Euro MTS 1-3 Y). Il regroupe les prix fournis par plus de 250 membres du marché. Ces titres comprennent les obligations d'état de l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne et incluent des titres quasi souverains.

CARMIGNAC SECURITE
CARMIGNAC GESTION

Durée recommandée : 3 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions santé et environnement
FR0007028063

L'objectif de gestion du fonds vise à obtenir sur trois à cinq années glissantes, une performance supérieure à celle de l'indice Nasdaq Biotech.

Indicateur de référence : Nasdaq Biotechnology Index, converti en euro.
Code Reuters : NBI Code Bloomberg NBI <Index>

CCR ACTIONS BIOTECH A
CCR ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 70 %
Zone géographique : Amérique du Nord
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Maximum 3,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0007016068

Le fonds vise prioritairement à battre, sur la durée de placement recommandée, la performance de l'indice FTSE All World Europe.

Indicateur de référence : L'indice FTSE Europe est représentatif des valeurs européennes de moyennes et grandes capitalisations. L'indice vise à couvrir 90% de la capitalisation des bourses européennes. Il est dérivé de l'indice FTSE Global Equity Index Series.

CCR CROISSANCE EUROPE
CCR ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,75 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0010608166

Le fonds vise prioritairement à battre, sur la durée de placement recommandée, la performance de l'indice Dow Jones Stoxx 600 Price.

Indicateur de référence : DOW JONES STOXX 600 PRICE
En regard au caractère discrétionnaire de la gestion mise en oeuvre, la gestion n'est corrélée à aucun indice ; cependant, la performance du fonds pourra être comparée à celle de l'indice Dow Jones Stoxx 600 Price (libellé en euro, dividendes non réinvestis), représentatif des 600 premières capitalisations des bourses européennes.

CCR VALEUR R
CCR ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007076930

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à l'indice CAC 40.

Indicateur de référence : le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à l'indice CAC 40. L'indice CAC 40 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 40 actions représentatives du marché français. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité.

CENTIFOLIA (C)
DNCA FINANCE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne.

Actions européennes -générales
FR0010058008

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions de l'indice DJ Stoxx 600 des pays de la Communauté Européenne.

Indicateur de référence : Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et l'indicateur de référence est donné comme élément de comparaison a posteriori car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. L'indice européen Dow Jones STOXX 600, géré par Stoxx composé des 600 principales valeurs appartenant aux différents pays de la Communauté Européenne, représente 90 % de la capitalisation boursière du secteur européen et se subdivise en indices sectoriels.

CENTIFOLIA EUROPE (C)
DNCA FINANCE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions immobilières et foncières
FR0000285793

La SICAV a pour objectif de refléter dans l'évolution de sa valeur liquidative la performance des entreprises immobilières cotées de la zone euro dans lesquelles elle investit sur la base de critères d'analyse financière fondamentale. La SICAV cherche à réaliser une performance absolue la plus élevée possible sur longue période.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence de la SICAV est l'indice IEIF (Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière)

CIE IMMOBILIERE ACOFI I (D)
ACOFI GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,49 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0000284689

L'objectif de la gestion de la Sicav est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long terme au travers de la sélection de titres «stock picking» Le portefeuille est exposé en valeurs internationales avec une prédominance des marchés actions.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'est défini. La politique de gestion du gérant est par nature extrêmement souple, dépendant de son appréciation des marchés internationaux. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence, qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.

En revanche, si l'investisseur le souhaite, il peut utiliser à titre purement informatif et a posteriori le MSCI All Country World (MSCI AC World). Cet indice, réajusté en fonction du flottant de 49 pays, est calculé dividendes réinvestis. Il est disponible sur le site internet « www.msicibarra.com ».

COMGEST MONDE
COMGEST SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 50 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Fixe 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 1,50 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions immobilières et foncières
FR0000288532

La SICAV a pour objectif de refléter dans l'évolution de sa valeur liquidative la performance des entreprises immobilières cotées de la zone Euro dans lesquelles elle investit sur la base de critères d'analyse financière fondamentale. La Sicav cherche à réaliser une performance absolue la plus élevée possible sur longue période.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence de la SICAV est l'indice IEIF (Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière)

COMPAGNIE IMMOBILIERE ACOFI I (C)
ACOFI GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,49 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0007085691

Le Fonds Convictions Premium a pour objectif d'obtenir, au terme de la durée de placement recommandée, une performance moyenne annuelle supérieure à 7% sur 3 ans et une volatilité annualisée maximum de 7 % en investissant de manière discrétionnaire dans des fonds mettant en oeuvre de façon discrétionnaire des stratégies diversifiées.

Indicateur de référence : Performance moyenne de 7% sur 3 ans
Avertissement : L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance de 7% l'an indiqué dans la rubrique objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

CONVICTIONS PREMIUM LFP P
CONVICTIONS AM

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,00 % - Indirects Maximum 1,50 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,50 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,00 % TTC - Indirects Maximum 3,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Hebdomadaire, tous les vendredis.

Actions Amérique du Nord - générales
FR0010501858

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum - une performance supérieure à l'évolution de l'indice SP 500 converti en euro.

Indicateur de référence : SP 500 converti en euro
Le SP 500 est un indice représentatif des principales valeurs cotées du marché américain. Il n'est pas couvert en change. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les parts qui composent l'indicateur (dividendes nets réinvestis).

Consultation de la cotation : Bloomberg (code : SPTR500/index).

CPR ACTIVE US P
CPR ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Etats-Unis
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - Dominante taux
FR0010097667

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme 2 ans minimum une performance supérieure à l'indice de référence (80% JPM World hedged et 20% MSCI World en euro).

Indicateur de référence : L'indice composite 80% JPM World hedged et 20% MSCI World en euro.

CPR CROISSANCE PRUDENTE P
CPR ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Minimum risque Action : 10 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 5,00 % - Indirects Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 3,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,15 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0010097683

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (50 % JPM World hedged et 50 % MSCI World en euros).

Indicateur de référence : L'indice composite 50% JPM World hedged et 50% MSCI World en euro.

CPR CROISSANCE REACTIVE P
CPR ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 48 mois
Minimum risque Action : 20 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 5,00 % - Indirects Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 3,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,20 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Obligations euro LT
FR0010304089**

L'objectif de gestion est d'obtenir, grâce à un portefeuille d'obligations de la zone euro, une performance supérieure à celle de l'indice EUROMTS GLOBAL.

Indicateur de référence : EUROMTS GLOBAL L'indice Euro MTS Global est un indicateur représentatif de la performance du marché des obligations gouvernementales de la zone euro.

**CPR EURO BONDS P
CPR ASSET MANAGEMENT**

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation/distribution
Périodicité : Quotidienne

**Actions européennes-émergentes
FR0010330258**

Objectif de gestion : L'objectif est d'obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice CECE, à la hausse comme à la baisse. L'évolution de la valeur liquidative du FCP restera proche de celle de l'indice CECE. L'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM et celle de l'indice ne devra pas dépasser 4% ou 20% de la volatilité de l'indice de référence.

Indicateur de référence : CECE converti en euro L'indice CECE est représentatif des marchés actions des pays d'Europe centrale et de l'Est. Il regroupe une trentaine de valeurs cotées des marchés polonais, tchèque et hongrois, comptant parmi les principales capitalisations. Il est coté à la bourse de Vienne et calculé en temps réel. Il n'est pas couvert en change. Des informations sur cet indice sont disponibles sur Bloomberg code CCEX Index.

**CPR EUROPE NOUVELLE P
CPR ASSET MANAGEMENT**

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe de l'Est
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions européennes - générales
FR0010655589**

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme – cinq ans minimum - et après déduction des frais de gestion, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI Europe converti en euros, tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

Indicateur de référence : MSCI Europe

Le MSCI Europe est un indice représentatif de la performance des marchés actions d'Europe. Il est composé d'environ 600 valeurs de grandes et moyennes capitalisations de la Communauté Européenne. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.msci.com/equity.

**CPR EUROPE P
CPR ASSET MANAGEMENT**

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,10 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions Japon
FR0000281495**

L'objectif du SICAV est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, en investissant dans des valeurs mobilières japonaises de croissance au travers d'une sélection discrétionnaire de sociétés de larges, moyennes ou petites capitalisations boursières, en fonction de caractères propres aux entreprises.

Indicateur de référence : Jusqu'au 10/08/2009, l'indicateur de référence utilisé était le Russell/Nomura Total Growth Index (dividendes inclus).

A partir du 10/08/2009, aucun indice de référence ne sera utilisé pour la gestion. En revanche si l'investisseur le souhaite il pourra utiliser à titre purement informatif et a posteriori le TOPIX (Tokyo Stock Price Index), dividendes réinvestis. Cet indice est construit dans un univers élargi de 1 700 sociétés et est disponible sur <http://www.tse.or.jp/english/market/EREALIDX/index.html>

**DECENNIE CROISSANCE JAPON
INVEST ASIA**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 3,20 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,2724 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation/distribution
Périodicité : Quotidienne

**Actions Japon
FR0000170870**

L'objectif du Sicav est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, en investissant dans des valeurs mobilières japonaises au travers d'une sélection discrétionnaire de sociétés, majoritairement de large capitalisation, en fonction de caractères propres aux entreprises.

Indicateur de référence : Jusqu'au 10/08/2009, l'indicateur de référence utilisé était le Topix (dividendes inclus).

A partir du 10/08/2009, aucun indice de référence ne sera utilisé pour la gestion. En revanche si l'investisseur le souhaite, il peut utiliser à titre purement informatif et a posteriori un indice large de la Bourse de Tokyo, tel le NIKKEI 300, en euros disponible sur le site : <http://www.nikkeiindex.com/nikkei-300>

**DECENNIE JAPON
INVEST ASIA**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 3,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,70 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

**Diversifié international - allocation mixte
FR0007050190**

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite CAC 40 (40%), Euro MTS 3-5 ans (30%) et MSCI Monde (30%) en préservant le capital en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs.

Indicateur de référence : 40% CAC 40, 30% Euro MTS 3-5 ans et 30% MSCI Monde. CAC 40 : L'Indice CAC 40 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 40 actions représentatives du marché français. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité. L'Indice CAC 40 est calculé et publié par Euronext Paris S.A. La convention de calcul de l'indice est telle qu'il n'est pas tenu compte du réinvestissement des dividendes.

EURO-MTS 3-5 ans: indice qui mesure la performance des emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixes et liquides. Il représente le cours moyen d'un panier d'emprunts à 3-5 ans.

MSCI Monde (Morgan Stanley Capital International World Index) : Indice calculé par Morgan Stanley et composé des 235 plus importantes capitalisations mondiales.

**DNCA EVOLUTIF
DNCA FINANCE**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 40 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié euro - gestion flexible
FR0010557967

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence (composé pour 50% par l'EONIA capitalisé et pour 50% par l'EUROSTOXX 50) sur la durée de placement de 3 ans minimum, par une répartition flexible entre les marchés actions et taux. Le fonds est géré de façon totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : 50% EONIA capitalisé + 50% EUROSTOXX 50

DORVAL CONVICTIONS P
DORVAL FINANCE

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,60 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes - Emergentes
SE0000888208

L'objectif du fonds est de maximiser le retour sur investissements pour ses détenteurs de parts.

EAST CAPITAL EASTERN EUROPEAN FUND
EAST CAPITAL ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe de l'Est
Frais d'entrée : Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,50 %
Nature : FCP Devise : SEK Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - PMC
FR0010321810

ECHIQUIER AGENOR est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

Indicateur de référence : L'indice FTSE GLOBAL SMALL CAP EUROPE est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier AGENOR. Cet indice représente des moyennes capitalisations cotées en Europe libellées en euros. Il est calculé en euros et hors dividendes.

ECHIQUIER AGENOR
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Maximum 2,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Japon
FR0010434688

Echiquier Japon est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions.

Indicateur de référence : Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du fonds. Toutefois l'indice le plus proche est le TOPIX.

ECHIQUIER JAPON
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - générales
FR0010321828

Echiquier Major est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

Indicateur de référence : L'indice Dow Jones Stoxx 600 est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Major. Cet indice est représentatif des valeurs les plus importantes négociées sur les principales places boursières européennes. Il est calculé en euros et hors dividendes.

ECHIQUIER MAJOR
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Maximum 2,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations euro MT
FR0010491803

L'objectif d'ECHIQUIER OBLIG est d'obtenir une performance similaire ou supérieure à l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ANS.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence d'ECHIQUIER OBLIG est l'indice IBOXX EURO CORPORATE 3-5 ANS. L'OPCVM n'étant pas indiciel, le fonds ne vise en aucune manière à répliquer la composition de cet indice. Cet indice est représentatif de la performance des emprunts privés en Euros. Il est calculé coupons réinvestis et en Euros.

ECHIQUIER OBLIG
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 1,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié euros dominante taux
FR0010434019

ECHIQUIER PATRIMOINE est un fonds offrant une progression régulière du capital, en prenant des risques limités, en participant à l'évolution des marchés de taux et d'actions.

Indicateur de référence : Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du fonds. Toutefois l'indice le plus proche est l'EONIA capitalisé. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'EONIA ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

ECHIQUIER PATRIMOINE
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 1,196 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010434969

ECHIQUIER QUATUOR est un fonds dynamique sans référence à un indice recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions françaises et européennes.

Indicateur de référence : L'adoption d'une politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte de secteurs autre que géographique, rend difficile la comparaison à un éventuel indicateur de référence.

Noter qu'à titre purement indicatif, il pourra être fait référence à l'indice SBF 250.

Le SBF 250 représente l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française libellées en euros. Il est calculé en euros, hors dividendes.

ECHIQUIER QUATUOR
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Maximum 2,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0000973562

Le FCP a pour objectif d'optimiser la performance d'un placement en actions internationales à travers la sélection de titres émis par des sociétés qui se caractérisent par le versement de revenus réguliers et significatifs, sur un horizon de cinq ans, au moyen d'une stratégie de gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence : la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice MSCI World Index converti en euros (dividendes réinvestis).

Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative du fonds peut s'écarter de la performance de l'indice.

ECOFI ACTIONS RENDEMENT (C)
ECOFI INVESTISSEMENTS

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne.

Actions françaises - indicielles
FR0000400434

ELAN FRANCE INDICE BEAR BEAR a pour objectif de gestion d'évoluer à l'inverse de la performance de l'indice CAC 40 quelle que soit son évolution, en étant investi dans son FCP maître, le FCP R Sérénité PEA, et exposé au CAC 40 via des instruments hors-bilan.

Indicateur de référence : La performance de l'OPCVM est à comparer à l'inverse de celle de l'indice CAC 40 (Cours de clôture, dividendes non réinvestis).

Cet indice est composé de 40 principales valeurs du marché de Paris. Ces valeurs sont sélectionnées selon leur capitalisation et leur liquidité. Cet indice est disponible sur le site www.euronext.com.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

ELAN FRANCE INDICE BEAR
ROTHSCHILD & CIE GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,50 % - Indirects Maximum 0,00 %
Frais de rachat : Directs Maximum 4,50 % - Indirects Maximum 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 0,25 % TTC - Indirects Maximum 0,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - générales
FR0007075155

Elan Multi Sélection Spécial a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à la moyenne des performances des OPCVM de la catégorie « actions européennes - général », regroupant les gestions opportunistes définie par @ EuroPerformance (indicateur FRA OPC ACT EUROPE GENERAL).

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est le FRA OPC ACT EUROPE GENERAL. Cet indicateur est calculé par @ EuroPerformance, celui-ci correspond à la moyenne des performances de l'ensemble des OPCVM classés « actions européennes - général », regroupant les gestions actives par @ EuroPerformance. Cet indicateur est disponible sur le site www.europerformance.fr.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

ELAN MULTI SELECTION SPECIAL
ROTHSCHILD & CIE GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,75 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,30 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007472501

La gestion a pour objectif sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 5 ans de sur-performer l'indice de référence SBF 250.

L'indice SBF 250 se compose de 250 valeurs cotées à Paris représentatives de différents secteurs de l'économie représentant environ 92% de la capitalisation boursière et 96% des volumes de transactions.

Épargne Française n'est pas un Fonds indiciel, le gérant ne recherchera donc pas de corrélation à court terme avec son indice de référence ; celui-ci sert de référence à posteriori. La composition du portefeuille pourra donc s'écarter significativement de celle de l'indice de référence.

EPARGNE FRANCAISE
HAAS GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,412 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Hebdomadaire le vendredi

Diversifiés Euro - allocation mixte
FR0010487512

EPARGNE PATRIMOINE est un fonds qui cherche à optimiser le couple rendement et risque, en faisant varier l'exposition du portefeuille aux produits actions ou obligations en fonctions des anticipations de marché.

La gestion aura pour objectif de rechercher, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à son indicateur de référence constitué de : - 55% SBF 250 / - 45% EURO MTS 3-5 ans

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du fonds est un indicateur composite servant d'élément de comparaison a posteriori et constitué de : - 55% SBF 250 / - 45% EURO MTS 3-5 ans

EPARGNE PATRIMOINE
HAAS GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,50 % - Indirects Maximum 2,40 %
Frais de rachat : Directs Maximum 1,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,60 % TTC - Indirects Maximum 1,60 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Hebdomadaire le vendredi

Diversifié international - allocation mixte
FR0007478714

Le fonds a pour objectif principal, sur la durée de placement recommandée, de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence composé à hauteur de 50% Euro MTS 3/5 ans, de 25% MSCI Europe, 13% MSCI USA, 8% MSCI Far East, 2% MSCI EM ASIA, 2% MSCI EM Europe + Middle East.

EPARGNE SELECTION
HAAS GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 3,00 % - Indirects Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,00 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Hebdomadaire chaque vendredi

Actions européennes - générales
FR0010588681

L'objectif de gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, est d'optimiser la performance en sélectionnant des valeurs européennes, susceptibles de réduire leur décote par rapport à leur secteur d'activité ou à leur marché de cotation.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice MSCI Europe indice représentatif d'environ six cent valeurs européennes, exprimé en Euro pour les parts émises en Euro et en US Dollar pour les parts émises en US Dollar, et calculé dividendes nets non réinvestis.

EUROPE RENDEMENT (C)
EDMOND DE ROTHSCHILD AM SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - générales
FR0010248336

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions des pays de la Communauté européenne.

Indicateur de référence : Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et l'indicateur de référence est donné comme élément de comparaison a posteriori car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Dow Jones STOXX 600 : indice européen géré par Stoxx composé des 600 principales valeurs appartenant aux différents pays de la communauté européenne; il représente 90 % de la capitalisation boursière du secteur européen et se subdivise en indices sectoriels, calculé hors dividendes.

EUROPEANA (C)
DNCA FINANCE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié euros dominante taux
FR0007051040

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% EURO MTS. Dans des périodes jugées défavorables aux marchés des actions, le portefeuille pourra être concentré sur les obligations dont la maturité pourra être raccourcie. Ce fonds diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement prudent par une gestion active des actions et des obligations dans la zone euro. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euros mais sans garantie en capital.

Indicateur de référence : 20% DJ EUROSTOXX 50 et 80% EURO MTS

EUROSE C
DNCA FINANCE

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0000944407

L'objectif de la SICAV est une gestion dynamique offrant aux investisseurs une sélection d'OPCVM aussi bien orientés vers les actions que les obligations permettant d'optimiser la performance de la SICAV à long terme. Une recherche particulière est faite pour retenir des fonds offrant la meilleure progression sur le marché avec cependant une volatilité modérée.

Indicateur de référence : Aucun indice de marché existant ne reflète l'objectif de gestion de la SICAV. L'adoption d'une politique de gestion opportuniste, sans aucune contrainte, rend sans signification la comparaison à un éventuel indicateur de référence. Toutefois à titre d'information, la performance de la SICAV pourra être comparée à celle de l'indicateur composite : 40% OAT 10 ans et 60% MSCI World exprimé en euro (dividendes réinvestis).

A noter que compte tenu de l'univers d'investissement de la SICAV, l'indice composite mentionné ne constitue qu'un élément de comparaison qui ne sera pas parfaite.

F.P. DYNAMIQUE
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,50 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,794 % TTC - Indirects Maximum 2,392 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - générales
LU0048573561

Le Compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, provenant de portefeuilles diversifiés dont les valeurs mobilières sont gérées activement.

FIDELITY FUNDS AMERICA FUND A USD DIS
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Etats-Unis
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - générales
LU0077335932

Fidelity Funds - American Growth Fund vise à permettre un accroissement du capital à long terme.

FIDELITY FUNDS AMERICAN GROWTH FUND A
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Etats-Unis
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions marché émergent
LU0303816887

Le Compartiment vise à dégager un accroissement du capital à long terme

FIDELITY FUNDS EM EUROPE MIDDLE EAST AFRICA E CAP
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Pays Emergents
Frais d'entrée : Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - générales
LU0048578792

Le compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme provenant de portefeuilles diversifiés dont les valeurs mobilières sont gérées activement. Les revenus générés par ce type de compartiment sont en principe limités. Les compartiments actions investissent essentiellement (c'est-à-dire au moins 70% en valeurs) et principalement (au moins 70% et normalement 75% en valeurs) sur les marchés et secteurs visés par le nom même de chaque compartiment, ainsi que dans des sociétés situées en dehors de ces marchés mais qui réalisent une partie substantielle de leurs revenus sur les marchés en question.

FIDELITY FUNDS EUROPEAN GROWTH FUND A EUR DIS
FIL LUXEMBOURG SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne.

Actions françaises - générales
LU0048579410

Le Compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, provenant de portefeuilles diversifiés dont les valeurs mobilières sont gérées activement.

FIDELITY FUNDS FRANCE FUND A DIS
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Euro
LU0048580004

Le Compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, provenant de portefeuilles diversifiés dont les valeurs mobilières sont gérées activement. Les revenus générés par ce type de compartiments sont en principe limités.

FIDELITY FUNDS GERMANY FUND A
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Allemagne
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne.

Actions asiatiques - ZP
LU0197230542

Visé à permettre un accroissement du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés indiennes cotées en Inde, ainsi qu'en valeurs mobilières de sociétés non indiennes ayant une partie prépondérante de leur activité en Inde.

FIDELITY FUNDS INDIA FOCUS FUND A EUR DIS
FIL LUXEMBOURG SA

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Inde
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Japon
LU0048585144

Le Compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, provenant de portefeuilles diversifiés dont les valeurs mobilières sont gérées activement. Les revenus générés par ce type de compartiments sont en principe limités.

FIDELITY FUNDS JAPAN FUND A JPY
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : JPY Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne.

Européennes
LU0048588080

Le Compartiment a pour objectif de fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, provenant de portefeuilles diversifiés dont les valeurs mobilières sont gérées activement. Les revenus générés par ce type de compartiments sont en principe limités.

FIDELITY FUNDS NORDIC FUND A SEK DIS
FIL LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Scandinavie
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : SEK Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne.

Actions européennes - générales
FR0010139923

L'objectif de gestion de Fidelity Trilogie Europe est de privilégier des investissements à dominante actions, sur un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de la Communauté Européenne dans l'optique de recherche de plus-values correspondant à la surperformance de l'indicateur de référence, le MSCI Europe. L'actif est composé à hauteur de 75 % minimum en actions des Etats membres de la Communauté Européenne ou titres assimilés éligibles au PEA et le solde essentiellement en actions européennes.

FIDELITY TRILOGIE EUROPE
FIL GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 3,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,90 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007077326

L'objectif de gestion est de surperformer à moyen/long terme l'indice SBF 120.
Indicateur de référence : L'indice de référence est le SBF 120 (dividendes non réinvestis).
L'indice SBF 120 est un indice pondéré par les capitalisations des 120 principales et plus liquides sociétés du marché français traitées à la bourse de Paris.

FINANCE REACTION
FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes - générales
FR0010143537

Dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, le Fonds Focus Europa a pour objectif de participer à la croissance des marchés européens par le biais d'investissements réalisés à hauteur de 75% minimum en actions des pays de la Communauté Européenne.

Indicateur de référence : L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice Dow Jones STOXX 600 bien que le fonds adopte un univers d'investissement et de risque différents de ceux de l'indice DJ STOXX 600. L'indice DOW JONES, calculé par STOXX, regroupe plus de 600 actions et représente les principales capitalisations boursières européennes. La performance de l'indicateur DJ STOXX 600 inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur et est calculée au cours d'ouverture.

FOCUS EUROPA P
STE PRIVEE GESTION PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations convertibles Europe
LU0128352480

Objectif de gestion : Assurer à ses investisseurs une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques.

FORTIS L FUND BOND CONVERTIBLE EUROPE CAP
FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUX

Durée recommandée : 72 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,25 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations convertibles internationales
LU0194604442

Objectif de gestion : Assurer à ses investisseurs une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques.

FORTIS L FUND BOND CONVERTIBLE WORLD CLASSIC CAP
FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUX

Durée recommandée : 72 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,25 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations internationales
LU0088340327

Objectif de gestion : Assurer à ses investisseurs une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques.

FORTIS L FUND BOND EUROPE EMERGING CAP
FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUX

Durée recommandée : 96 mois
Zone géographique : Pays Emergents
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - Emergentes
LU0212963259

Assurer à ses investisseurs une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques.

FORTIS L FUND EQUITY TURKEY CLASSIC CAP
FORTIS INVESTMENT MANAGT LUX

Durée recommandée : 120 mois
Zone géographique : Turquie
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,75 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
LU0185157681

L'objectif général de la société est d'assurer à ses investisseurs une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques. À cette fin, la société investira principalement ses avoirs en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'OPC, dépôts auprès d'un établissement de crédit et instruments financiers dérivés, variés, libellés en toutes devises et émis dans différents pays. Du fait que la société pourra investir en parts d'OPC, l'investisseur est exposé à un risque de dédoublement des frais (par exemple les frais de gestion des OPC dans lesquels la société investit).

FORTIS L FUND OBAM EQUITY WORLD CAP
FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUX

Durée recommandée : 120 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations internationales
FR0007008933

L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir une performance supérieure à l'indice JPM EMBI Global Diversified (Hedge in Euro) en prenant un risque moyen.

Indicateur de référence : JPM EMBI Global Diversified (Hedge in Euro). L'indice EMBI (Emerging Markets Bond Index) Global Diversified est un indicateur synthétique du rendement global des titres libellés en dollars, émis par les pays émergents. Calculé par la banque JP Morgan, il est l'indicateur de référence pour suivre le marché de la dette externe des pays émergents. La caractéristique de cet indice est de couvrir systématiquement le risque de change contre le dollar US.

FORTIS RDM EMERGENTS A
FORTIS INVEST MANAGT FRANCE

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Pays émergents
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,00 % TTC - Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0010340612

Au sein de l'univers des petites valeurs françaises, le gérant opère une sélection à partir de l'analyse fondamentale des sociétés de manière à réaliser, dans la durée, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le CAC Mid & Small 190.

L'indicateur de référence : CAC Mid & Small 190 clôture, dividendes nets réinvestis, calculé et publié par Euronext Paris SA. est la combinaison du CAC Mid 100 (soit les 100 premières capitalisations qui suivent les 60 valeurs les plus importantes composant les indices CAC 40 et CAC Next 20) et du CAC Small 90 (composé des 90 valeurs affichant les capitalisations les moins élevées au sein de l'indice SBF 250). L'OPCVM fait l'objet d'une gestion active, l'indice ne constituant qu'un élément d'appréciation a posteriori.

FRANCE FUTUR (C)
BFT GESTION SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 80 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007056072

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions représentés par l'indice SBF 120, via un investissement en actions françaises.

Indicateur de référence : Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et l'indicateur de référence est donné comme élément de comparaison a posteriori car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Toutefois la sélection de valeurs privilégiée, sauf exception, les grandes valeurs, d'où par définition, les titres appartenant au SBF 120.

GALLICA (D)
DNCA FINANCE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions or et matières premières
FR0010127522

Le Fonds est investi en gestions actions. Il vise une performance en ligne avec celle des sociétés exposées directement ou indirectement au secteur des matières premières et de l'énergie.

Le risque sera réduit grâce à la diversification du portefeuille sur une majorité de grands titres internationaux à large marché qui ont a long terme un excellent comportement boursier et une grande pérennité.

Le fonds est un fonds sectoriel.

Indicateur de référence : Indice composé à 60% de l'indice MSCI World Energy et à 40% de l'indice MSCI World Metals and Mining.

Ces deux indices sont calculés et publiés chaque jour par Morgan Stanley Capital International. Ils représentent respectivement la performance des secteurs de l'énergie et des sociétés minières dans le monde ; ils sont pondérés par la capitalisation boursière des sociétés et calculés en dollars américains.

GEO-ENERGIES C
EDMOND DE ROTHSCHILD MULTI MNGT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,50 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,00 % TTC - Indirects Maximum 2,20 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010640011

L'objectif du FCP HIXANCE Dividendes est de réaliser, sur un horizon minimum de placement d'investissement de 5 ans, une surperformance par rapport au CAC 40 en investissant dans des sociétés cotées majoritairement françaises offrant un rendement élevé ou sous valorisées par rapport au marché français.

Indicateur de référence : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence.

Cependant, afin de permettre aux investisseurs de comparer la performance du fonds, l'indice CAC 40 pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori.

L'indice CAC 40 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 40 actions représentatives du marché français. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité.

L'Indice CAC 40 est calculé et publié par Euronext Paris S.A. La convention de calcul de l'indice est telle qu'il n'est pas tenu compte du réinvestissement des dividendes.

HIXANCE DIVIDENDES (C)
HIXANCE ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Fixe 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifiés Euro dominante taux
FR0010640029

HIXANCE Patrimoine est un fonds qui recherche la progression régulière du capital, en participant à l'évolution des marchés actions et de taux et en prenant des risques limités.

Il vise à offrir à l'investisseur un rendement, net de frais de gestion, supérieur à l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé.

Indicateur de référence : L'indice EONIA correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro. L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement quotidien des intérêts.

Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la performance du fonds pourra s'écarter de celle de l'indice de référence.

HIXANCE PATRIMOINE C
HIXANCE ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0010135871

Le gestionnaire vise à battre son indice de référence (MSCI Europe) sur longue période en investissant principalement sur les plus importantes sociétés des pays de l'Union européenne.

Indicateur de référence : L'indice de référence ou Benchmark retenu est le MSCI Europe (dividendes réinvestis).

INVESCO ACTIONS EUROPE E
INVESCO ASSET MANAGEMENT SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,40 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions marchés émergents
LU0028120375

Ce Compartiment est axé sur la croissance du capital à long terme en investissant au moins 70% du total de ses actifs (hors actifs liquides auxiliaires) dans des actions et des instruments apparentés à des actions de sociétés de marchés émergents.

INVESCO EMERGING MARKETS SELECT EQUITY FUND A
INVESCO MANAGEMENT SA

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Pays Emergents
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,00 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions autres secteurs particuliers
LU0243956348

Ce Compartiment est axé sur la croissance à long terme du capital à partir d'un portefeuille diversifié de placements en valeurs mobilières asiatiques d'émetteurs exerçant principalement des activités relatives aux infrastructures.

INVESCO FUNDS ASIA INFRASTRUCTURE FUND E
INVESCO MANAGEMENT SA

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Asie hors Japon
Frais d'entrée : Maximum 3,0928 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,25 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0010144626

Le compartiment a pour objectif d'offrir à l'investisseur une performance supérieure sur le moyen terme (c'est-à-dire en moyenne annuelle sur une durée observée de 5 ans minimum correspondant à la durée de placement recommandée) à celle de l'indice EONIA augmentée de 300 points de base. Cette sur-performance sera recherchée à travers des investissements dans des OPCVM investissant eux-mêmes en actions ou en obligations, qui présentent donc un risque pour l'investisseur sur un horizon d'investissement plus court.

Indicateur de référence : L'indice de référence est l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average). L'Eonia est la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

INVESCO MULTI STRATEGIE E
INVESCO ASSET MANAGEMENT SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 50 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,50 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,27 % TTC - Indirects Maximum 2,99 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Japon
LU0028119526

Le Compartiment est axé sur la croissance à long terme du capital au moyen d'investissements dans des sociétés japonaises petites et moyennes et, dans une moindre mesure, dans de grandes sociétés japonaises.

INVESCO NIPPON SMALL/MID CAP EQUITY FUND A
INVESCO MANAGEMENT SA

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 5,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : JPY Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Les valeurs liquidatives sont actualisées quotidiennement.

Actions technologies et médias
FR0000992232

Les technologies de l'information sont retenues pour leur potentiel de croissance supérieur aux autres secteurs de l'économie et la possibilité d'y trouver de nombreuses sociétés innovantes et à forte croissance. En se spécialisant dans un secteur au potentiel de croissance supérieur au reste de l'économie, l'objectif de gestion du fonds vise à obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence, le MSCI IT ; cependant, la gestion du fonds est totalement libre, et ne vise pas à répliquer cet indicateur.

Indicateur de référence : Le fonds utilise comme indicateur de référence le MSCI IT (Morgan Stanley Capital Index Information Technology). Le MSCI IT est un indice mondial en dollars. Cet indice est constitué des principales sociétés appartenant au secteur des technologies de l'information. Le MSCI IT n'est pas couvert contre les variations de devises. Il est calculé tous les jours sur la base des cours de clôture et inclus les dividendes versés par les sociétés. Pour plus d'informations, se référer à la société Morgan Stanley qui définit, calcule et publie l'indice : www.msci.com La gestion du fonds est totalement libre et ne vise pas à répliquer cet indicateur de marché. Elle sera appréciée par rapport à l'évolution de certains critères parmi lesquels l'évolution de cet indice de référence.

IT TECHNOLOGIES INVESTISSEMENT
IT ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,794 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0010546945

L'objectif est, dans le cadre d'une allocation dynamique décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne en investissant sur les actions cotées de ces marchés financiers tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Indicateur de référence : Le FCP Ithaque répond à une gestion en pure sélection de valeurs, sans tenir compte d'une référence à un indice ou un secteur d'activité. Il n'est donc soumis à aucun indicateur de référence. Cependant, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice suivant : MSCI Europe converti en euros (grandes valeurs cotées européennes). Cet indicateur sera donné hors dividendes réinvestis.

ITHAQUE C
TOCQUEVILLE FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,50 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0000443947

Il vise à réaliser sur un horizon de cinq ans une performance supérieure à celle du CAC 40 EUR dividendes réinvestis.

Indicateur de référence : Son indice de référence est le France CAC 40 dividendes réinvestis.

JPM FRANCE SELECTION P
FUNDQUEST

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0000443954

Objectif de gestion : L'objectif du fonds est de valoriser le capital à moyen terme en investissant dans des actions internationales. Le fonds sera exposé dans sa totalité aux marchés actions mais pourra partiellement se couvrir contre les risques de baisse en utilisant de la liquidité et/ou des produits dérivés.

Indicateur de référence : Le gérant prend ses décisions d'investissement sans contrainte géographique ou de marché afin d'atteindre les objectifs du fonds. Ainsi, il n'y a pas d'indice de référence qui reflète totalement la composition ou les objectifs du fonds. Le fonds cherche à produire une performance médiane supérieure à celle d'un groupe de fonds de catégorie actions internationales et dont les objectifs et les profils de risques sont similaires.

JPM STRATEGIE AUDACE
FUNDQUEST

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 70 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 5,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 2,35 % TTC - Indirects Maximum 1,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - générales
LU005366078

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des valeurs de sociétés américaines.

Indicateur de référence : Standard & Poor's (S&P) 500 (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS AMERICA EQUITY A USD DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : Etats-Unis
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
LU0107398538

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans un portefeuille composé de valeurs de croissance des sociétés européennes.

Indicateur de référence : MSCI Europe Growth Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS EUROPE STRATEGIC GROWTH A EUR DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
LU0107398884

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans un portefeuille composé de valeurs de rendement (value style portfolio) des sociétés européennes.

Indicateur de référence : MSCI Europe Value Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS EUROPE STRATEGIC VALUE A EUR DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques - ZP
LU0210527015

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés indiennes.

Indicateur de référence : Morgan Stanley Capital International (MSCI) India 10/40 Capped Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS JF INDIA A USD CAP
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Inde
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions marchés émergents
LU0083573666

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés des marchés émergents du Moyen-Orient.

Indicateur de référence : Morgan Stanley Capital International (MSCI) Middle East Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS MIDDLE EAST EQUITY A USD DIS
JP MORGAN AM

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Moyen-Orient
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques - ZP
LU0051755006

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés de la République Populaire de Chine.

Indicateur de référence : Morgan Stanley Capital International (MSCI) China 10/40 Capped Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN JF CHINA FUND A USD DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Chine
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes-émergentes
LU0051759099

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des titres de sociétés établies en Europe centrale et de l'Est (les « Pays d'Europe de l'Est »).

Indicateur de référence : Morgan Stanley Capital International (MSCI) EM Europe Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS EASTERN EUROPE EQUITY A EUR DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe de l'Est
Frais d'entrée : Fixe 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - PMC
LU0053687074

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des titres de sociétés européennes à faible capitalisation.

Indicateur de référence : HSBC Smaller Pan-European Index (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS EUROPE SMALL CAP A EUR DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Japon
LU0053696224

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés japonaises.

Indicateur de référence : Tokyo Stock Price Index (TOPIX) (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS JF JAPAN EQUITY A USD DIS
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques - générales
LU0052474979

Dégager une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés basées ou exerçant leurs activités dans le Bassin Pacifique (y compris au Japon).

Indicateur de référence : Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Countries Pacific Index (Rendement Total Net).

Cet indice et ses pondérations peuvent aussi être utilisés aux fins de couverture

JPMORGAN FUNDS JF PACIFIC EQUITY A USD DIS
JP MORGAN AM

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Asie - Pacifique
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 1,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique latine
LU0117896174

Valoriser le capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés d'Amérique latine.

Indice de référence : Morgan Stanley Capital International (MSCI) EM Latin America (Rendement Total Net)

JPMORGAN FUNDS LATIN AMERICA EQUITY D USD CAP
JP MORGAN AM EUROPE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Amérique Latine
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Fixe 2,50 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Euro - générales
FR0010057364

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance comparable, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés des pays de la zone euro, via un investissement en actions des pays de la zone euro de toute capitalisation ou titres assimilés éligibles au PEA.

Indice de référence : Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du fonds. Toutefois l'indice le plus proche est le DJ EURO STOXX 50. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, le DJ EURO STOXX 50 ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

K INVEST EUROPE C
KEREN FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 1,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007060850

Le FCP a pour objectif de surperformer l'évolution de son indice de référence, l'indice SBF 120, sur la durée de placement recommandée, via un investissement en actions françaises de toute capitalisation ou titres assimilés éligibles au PEA.

Indice de référence : Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion. Toutefois l'indice le plus proche est le SBF 120. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, le SBF 120 ne constitue qu'un indicateur a posteriori de la performance.

K INVEST FRANCE
KEREN FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0010092197

L'objectif du FCP est de participer à l'évolution du marché des actions françaises appartenant aux compartiments B et C d'Euronext. Les actions sont choisies à partir d'une sélection de titres (« stock-picking »), en privilégiant plus particulièrement les valeurs dites de croissance.

Indice de référence : Aucun indice ne reflète exactement l'objectif de gestion, mais l'indice le plus proche est le CAC SMALL 90. IL s'agit d'un indice pondéré du poids des capitalisations en tenant compte du flottant. Il mesure la performance des 90 plus petites capitalisations de l'indice SBF 250. L'indice est calculé deux fois par jour (ouverture / clôture) et dividendes non réinvestis. La gestion est totalement active et libre, elle ne cherche aucunement à dupliquer cet indicateur de marché.

KBL RICHELIEU CROISSANCE PME
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0000989410

KBL Richelieu Europe (le FCP) a pour objet de rechercher une performance supérieure à l'indice Eurostoxx 50 sur la durée de placement recommandée, par la gestion active d'un portefeuille d'actions (ou titres assimilés éligibles au PEA) principalement européennes.

Indice de référence : le FCP a pour indicateur de référence l'indice Eurostoxx 50 (dividendes non réinvestis) représentatif de son exposition au marché européen. L'EuroStoxx 50 est un des indices boursiers représentatifs des marchés actions de la zone euro.

KBL RICHELIEU EUROPE
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0007030283

KBL Richelieu Evolution (le FCP) a pour objet de rechercher une performance supérieure à son indicateur de référence sur la durée de placement recommandée, par la gestion active d'un portefeuille d'instruments financiers des marchés actions, monétaire et obligataire.

Indicateur de référence : 25% Eurostoxx 50 (un des indices boursiers représentatifs des marchés actions de la zone euro) + 25% CAC 40 (indice boursier représentatif des marchés actions en France) + 50% EONIA (représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone Euro).

KBL RICHELIEU EVOLUTION
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0000029944

KBL RICHELIEU FLEXIBLE vise prioritairement la recherche de plus-values à moyen et long terme à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de sociétés européennes. La SICAV utilise les données d'un modèle d'analyse technique et fondamental pour rechercher dans un ensemble d'actions européennes celles présentant le meilleur rapport cherté/croissance. Ce modèle permet de sélectionner un univers restreint d'actions sur des bases d'analyse fondamentale, qui seront ensuite choisies par le gérant qui jugera de la qualité fondamentale des dossiers et du timing d'investissement (stratégie de stock picking).

Indicateur de référence : FTSEurofirst 300

KBL RICHELIEU FLEXIBLE (C)
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 4,75 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007373469

KBL Richelieu France (le FCP) a pour objet de rechercher une performance supérieure à l'indice CAC 40 sur la durée de placement recommandée, par la gestion active d'un portefeuille d'actions (ou titres assimilés éligibles au PEA) principalement françaises.

Indicateur de référence : le FCP a pour indicateur de référence l'indice CAC 40 (dividendes non réinvestis) représentatif de son exposition au marché français. Le CAC 40 est l'indice phare du marché parisien et se compose des principales capitalisations boursières cotées sur ce marché.

KBL RICHELIEU FRANCE
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions immobilières et foncières
FR0010080895

KBL Richelieu Invest-Immo vise prioritairement la recherche de plus-values à moyen et long terme à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de sociétés immobilières en prenant des risques limités. Les actions sont choisies au travers d'une sélection de titres « stock-picking », en recherchant plus particulièrement des valeurs de rendement et des valeurs génératrices de cash-flow.

Indicateur de référence : Compte tenu de son profil sectoriel et de sa zone géographique d'investissement, les performances de la gestion pourront être comparées à l'indice immobilier européen EPRA Eurozone. L'indice EPRA est établi par FTSE (Financial Times et Bourse de Londres), c'est un indice pondéré par les capitalisations boursières et ajusté des flottants. Il est calculé quotidiennement, dividendes bruts réinvestis.

KBL RICHELIEU INVEST-IMMO (C)
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007045737

KBL Richelieu Spécial (le FCP) a pour objet de rechercher une performance supérieure à l'indice CAC 40 sur la durée de placement recommandée, par la gestion active d'un portefeuille d'actions (ou titres assimilés éligibles au PEA) principalement françaises, sélectionnées parmi les sociétés sous-évaluées pouvant faire l'objet d'une opération financière, quelle que soit sa nature.

Indicateur de référence : Le FCP a pour indicateur de référence l'indice CAC 40 (dividendes non réinvestis) représentatif de son exposition au marché français. Le CAC 40 est l'indice phare du marché parisien et se compose des principales capitalisations boursières cotées sur ce marché.

KBL RICHELIEU SPECIAL
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié euros dominante taux
FR0007079355

KBL Richelieu Valeur 25 a pour objet la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indice EONIA (indicateur de référence du marché monétaire) en optimisant le couple rendement/risque par le biais d'une participation sur les marchés actions.

Pour atteindre cet objectif, la gestion sélectionnera principalement des instruments monétaires (OPCVM monétaires de droit français ou européens coordonnés et des titres de créance français et internationaux) et dynamisera leur performance en investissant à hauteur de 25% maximum dans des actions et obligations françaises, européennes et internationales directement ou via des OPCVM.

Indicateur de référence : L'indice EONIA (Euro OverNight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.

KBL RICHELIEU VALEUR 25
KBL RICHELIEU GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Maximum 1,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,19 % TTC - Indirects Maximum 2,39 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations convertibles Europe
LU0401809073

LEONARDO INVEST DNCA CONVERTIBLES A EUR CAP
LEONARDO ASSET MANAGEMENT

Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,00 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes-générales
LU0309082799

Le compartiment investira au moins deux tiers de ses actifs nets dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social en Europe ou exerçant une partie prépondérante de leurs activités économiques en Europe et dont l'activité principale se concentre sur les infrastructures, dans les limites suivantes :

- actions européennes : de 75 à 100% de ses actifs nets ;
- actions non européennes : de 0 à 25% de ses actifs nets ;
- titre de créances : de 0 à 25% de ses actifs nets.

Les infrastructures fournissent des produits essentiels et/ou des services publics (transports, concessions de péages routiers, plateformes aéroportuaires, réseaux de satellites, production d'électricité, traitement de l'eau, traitement des déchets, réseaux de transport du gaz et de l'énergie, énergies renouvelables, parcs éoliens, hôpitaux et écoles...) à une large population pendant une longue période dans un cadre réglementaire exhaustif. La stratégie d'investissement du compartiment repose sur une gestion discrétionnaire, au travers une politique de sélection des titres qui ne vise pas à dupliquer son indicateur de référence.

LEONARDO INVEST FUND INFRASTRUCTURE FUND EUROPE B CAP
LEONARDO ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,40 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0010212670

LFP Actions Nouveaux Enjeux recherche une performance supérieure à l'indice MSCI World Euro par une gestion dynamique d'actions de sociétés positionnées sur des thèmes de croissance à long terme, liés à des enjeux fondamentaux du monde contemporain.

Indicateur de référence : L'indice de référence est l'indice MSCI World libellé en euro, dividendes réinvestis. Toutefois, le Fonds ne se fixe pas de contraintes a priori en termes de risque relatif (tracking error), la composition du portefeuille pouvant s'éloigner significativement de celle de l'indice. L'indice MSCI World est représentatif du cours des actions de sociétés cotées sur les grands marchés mondiaux.

LFP ACTIONS NOUVEAUX ENJEUX P
LA FRANÇAISE PLACEMENT INVEST

Durée recommandée : 36 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations euro TLT
FR0010107953

L'objectif de gestion est d'obtenir sur l'horizon de placement une performance significativement positive, en participant à une hausse éventuelle des taux d'intérêts à 10 ans de la zone euro.

LFP PROTECTAUX
LA FRANÇAISE PLACEMENT INVEST

Durée recommandée : 24 mois
Minimum risque Action : 0 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,598 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions marchés émergents
FR0000292278

L'objectif de la gestion de la Sicav est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers de la sélection de titres «stock picking».

Le portefeuille est en permanence exposé, à hauteur minimum de 65 % en valeurs orientées sur les marchés boursiers des pays émergents disposant d'une forte croissance économique par rapport à la moyenne des grands pays industrialisés, principalement en Asie du Sud-Est, Amérique Latine et Europe.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'est défini.

La politique de gestion du gérant est par nature extrêmement souple, dépendant de son appréciation des marchés émergents. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence, qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.

MAGELLAN D
COMGEST SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Pays Emergents
Frais d'entrée : Fixe 3,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,75 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Diversifiés international - allocation mixte
FR0010606293

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annuelle supérieure à l'indice Exane ECI-Europe (coupons réinvestis) en investissant dans des produits financiers défensifs, convexes qui permettent d'offrir une participation à la hausse des marchés actions en limitant le risque à la baisse de ceux-ci.

Le fonds a une gestion active de ses positions.

Indicateur de référence : L'indice Exane ECI-Europe (Exane Europe Convertible Bond), coupons réinvestis. Code RIC : ECIP. L'indice Exane ECI-Europe est un indice représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles européennes. Par construction, l'indice Exane ECI-Europe est constitué d'émissions d'obligations convertibles en actions européennes. Les obligations convertibles sélectionnées sont pondérées dans l'indice par leur capitalisation. Cet indice est publié par Exane et disponible sur www.exane.com. Le FCP n'a pas une gestion indiciaire. Il n'a pas vocation à répliquer l'indice composite. Toutefois, le porteurs pourra se référer à cet indice afin de comparer a posteriori ses performances et celles du FCP.

MANDARINE CONVERTIBLES R
MANDARINE GESTION

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises
FR0010657122

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance corrélée, essentiellement aux marchés d'actions françaises avec plus particulièrement pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice SBF 250 (price) sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice SBF 250 (price).

MANDARINE OPPORTUNITES R
MANDARINE GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Néant
Frais financiers : Maximum 2,20 % TTC (+ commission de surperformance)
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifiés international - allocation mixte
FR0010753608

Le FCP est géré de manière totalement discrétionnaire en matière d'investissement en actions (directement ou via des OPCVM) avec un politique active et discrétionnaire d'allocation en classes d'actifs.

L'objectif de gestion vise à obtenir une valorisation du capital sur la période de placement recommandée (5 ans), principalement par la captation de l'alpha lié au stock picking réalisé par les gérants et une gestion active de l'exposition aux marchés actions mais également, et ce de façon opportuniste par une exposition ou couverture aux marchés de taux et/ou devise.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

MANDARINE REFLEX R
MANDARINE GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 75 %

Zone géographique : Europe

Frais d'entrée : Directs Maximum 2,00 % - Indirects Fixe 0,00 %

Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Fixe 0,00 %

Frais financiers : Directs Maximum 2,00 % TTC - Indirects Maximum 2,20 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes -générales
FR0010554303

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Dow Jones Stoxx 600 Price sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice Dow Jones Stoxx 600 Price. Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de plus de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone Euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège, et la Suède.

L'indicateur de référence est libellé en euro et calculé hors dividendes.

(Pour plus d'information sur cet indice : www.stoxx.com)

L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

MANDARINE VALEUR R
MANDARINE GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Europe

Frais d'entrée : Maximum 2,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 2,20 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0000287989

Marianne a pour objectif d'obtenir une performance comparable à celle du SBF 250.
Indicateur de référence : SBF 250, clôture, dividendes nets réinvestis. Cet indice est calculé et publié par Euronext Paris à partir de 250 valeurs choisies pour leur forte capitalisation boursière, leur représentativité sectorielle et l'importance en volume des transactions les concernant.

Ayant pour objet de représenter l'évolution du marché dans son ensemble, comme dans ses composantes économiques, l'indice SBF 250 comprend toutes les valeurs incluses dans l'indice SBF 120.

Marianne est une SICAV à gestion active à base indicelle.

MARIANNE (D)
BFT GESTION SA

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 80 %

Zone géographique : France

Frais d'entrée : Maximum 3,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 1,20 % TTC

Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution

Périodicité : Quotidienne

Actions européennes-Emergentes
FR0007085808

Métropole Frontière Europe a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à la performance de son univers de référence, l'indice Dow Jones STOXX Large (DJS Large).

Indicateur de référence : L'univers de référence est le DJS Large. Le DJS Large est l'indice pondéré par les capitalisations boursières, des 200 plus importantes capitalisations boursières européennes.

Cet indice qui couvre 17 pays européens sera retenu en cours de clôture. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indice de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

METROPOLE FRONTIERE EUROPE
METROPOLE GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Europe de l'Est

Frais d'entrée : Maximum 2,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions Euro - PMC
FR0007078746

Métropole Midcap Euro a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice DJ Euro Stoxx Mid.

METROPOLE MIDCAP EURO
METROPOLE GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Zone Euro

Frais d'entrée : Maximum 2,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0007078811

Métropole Sélection a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice DJ STOXX Large.

Indicateur de référence : L'univers de référence est le DJ STOXX Large. Cet indice est pondéré par les capitalisations boursières des valeurs européennes. Cet indice est composé de 200 valeurs et couvre 17 pays européens; il sera retenu en cours de clôture. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indice de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

METROPOLE SELECTION
METROPOLE GESTION

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Communauté Européenne

Frais d'entrée : Maximum 2,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Long/Short Equity
FR0010400762

L'objectif du FCP MONETA Long Short est de réaliser une performance supérieure à l'Eonia, peu corrélée à celle des actions sur le long terme et avec une volatilité inférieure à celle de l'indice DJ Stoxx 600, sur la durée de placement recommandée. La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions.

Indicateur de référence : Compte tenu de la spécificité de la stratégie d'investissement de MONETA Long Short, aucun indicateur n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance. Cependant la performance a posteriori pourra être comparée à l'EONIA capitalisé.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.

MONETA LONG SHORT A
MONETA ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois

Zone géographique : Europe

Frais d'entrée : Maximum 5,00 %

Frais de rachat : Maximum 1,00 %

Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Hebdomadaire le vendredi.

Actions françaises - générales
FR0010298596

L'objectif du fonds consiste à surperformer le marché des actions sur le long terme et à rechercher une valorisation du FCP supérieure à celui du marché des actions en rythme annuel moyen sur longue période. La performance du marché actions sera mesurée par l'indice SBF 250.

Indicateur de référence : Le fonds MONETA MULTI CAPS n'est pas un OPCVM indiciel. Le gérant utilisera cependant le SBF 250 pour apprécier sa gestion à posteriori. L'indicateur de référence est l'indice SBF 250.

MONETA MULTI CAPS A
MONETA ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - Dominante taux
FR0010618504

La gestion s'efforcera, sans benchmark, de faire progresser la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée en limitant au maximum les moins-values sur des périodes courtes. L'objectif est de battre le rendement d'un placement sans risque (TEC 10). Pour ce faire, la sélection des O.P.C.V.M., qu'ils soient de taux, d'actions ou d'obligations convertibles, privilégiera le dividende et le rendement du portefeuille.

Indicateur de référence : L'indice TEC 10 (taux de l'échéance constante 10 ans) mesure le taux auquel l'Etat français s'endette sur 10 ans ; il est représentatif des taux d'intérêt en France. Il est calculé chaque jour sur la base des prix des deux OAT (Obligations Assimilables du Trésor français) dont la maturité est la plus proche de 10 ans : le TEC 10 est calculé par interpolation linéaire sur la base du taux de ces deux OAT. Il est calculé depuis 1996 et publié chaque jour à 11h30 par l'agence France Trésor sur son site internet ou sur les principaux fournisseurs d'information financière : Reuter (page TRESORTEC10) ou Bloomberg (page TRESOR).

MULTIGEST RENDEMENT
EDRIM GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,50 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,40 % TTC - Indirects Maximum 2,20 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - Dominante taux
FR0010035824

L'objectif de gestion du fonds MULTISELECTION 25 est la recherche d'une performance la moins volatile possible par des investissements via des OPCVM sur les marchés de taux de la zone euro, associée à une prise de risque minimale sur les marchés d'actions internationales. A cet effet, l'OPCVM a pour objectif d'exposer l'actif aux marchés actions dans une limite de 15% à 35%.

Indicateur de référence :

Référence de marché : Du fait de son objectif de gestion et des stratégies pour y parvenir, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce FCP. En effet, les fortes variations d'exposition dans le temps entre placements actions et taux rendent inopérantes toutes comparaisons avec un indice de marché fixe. Catégorie de référence : L'investisseur pourra se référer aux performances de la catégorie d'OPCVM « Mixtes international prudents » calculées par Standard and Poors.

MULTISELECTION 25
PATRIMOINES ET SELECTIONS

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 15 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 2,50 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % - Indirects Maximum 1,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,9734 % TTC - Indirects Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0000003188

La SICAV vise à sur-performer l'indice Morgan Stanley Capital International (« MSCI ») Europe Ex France Price Index, sur la période de placement recommandée, par un processus d'allocation disciplinée et d'optimisation du portefeuille.

Indicateur de référence : l'indice MSCI EUROPE ex France (dividendes nets réinvestis, en niveau de clôture).

Cet indicateur permet de regrouper les indices « actions » des pays européens suivants (à l'exception de la France), chaque pays étant pondéré en fonction de sa capitalisation boursière : Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Grèce.

NATIXIS ACTIONS EUROPE HORS FRANCE
NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,196 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes
FR0010231035

L'objectif de gestion de la SICAV consiste à surperformer à moyen et long terme les marchés européens en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), qui privilégie les valeurs offrant les meilleures perspectives de croissance.

Indicateur de référence : L'univers d'investissement de la SICAV rend impropre l'utilisation d'un indicateur de référence pour la construction du portefeuille.

Toutefois, la référence à un indice large, tel que le MSCI Europe, peut constituer un élément d'appréciation a posteriori de la performance de la SICAV, même si celle-ci adopte un profil de performance et de risque différents de ceux de l'indice MSCI Europe.

L'indice MSCI, calculé par Morgan Stanley Capital International (« MSCI »), regroupe plus de 500 actions et représente les principales capitalisations boursières européennes. La performance de l'indicateur MSCI Europe inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur, et est calculée en niveau de clôture.

Durée recommandée : 60 mois

NATIXIS EUROPE AVENIR
NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Europe du Sud
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,1528 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Obligations inflation euro
FR0010680231

Objectif de gestion : Le FCP vise à obtenir une performance équivalente à celle de l'indice « Barclays Euro Government Inflation-Linked All Maturities » sur la période minimale de placement recommandée de deux (2) ans.

Indicateur de référence : « Barclays Euro Government Inflation-Linked All Maturities » valorisé en niveau de clôture. Cet indicateur de référence est représentatif des émissions d'Obligations Assimilables des Etats membres de la zone euro (OATe) sur l'inflation. Il faut cependant noter que la gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de cet indicateur de référence.

NATIXIS INFLATION EURO R
NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,70 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes-émergentes
LU0147918923

L'objectif d'investissement du Fonds Natixis Emerging Europe Fund est d'offrir une croissance du capital à long terme.

NATIXIS INTL FUND (LUX) I AM EMERGING EUROPE R CAP
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES LUX

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Europe de l'Est
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,20 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidien

Actions internationales - générales
LU0130103400

L'objectif d'investissement d'IXIS Oakmark Global Value est d'offrir une croissance du capital à long terme.

NATIXIS INTL FUNDS (LUX) I OAKMARK GLOBAL VALUE R CAP
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES LUX

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,40 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidien

Actions Amérique du Nord - Générales
FR0000003493

La Sicav a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence, le S&P 500 (dividendes non réinvestis).

La performance de la Sicav n'est pas liée à celle de son indice ; ce dernier est en fait utilisé comme élément d'appréciation a posteriori de la gestion de l'OPCVM.

Indicateur de référence : L'indice de référence de la Sicav est le S&P500. Le S&P 500 est un indice boursier américain regroupant 500 principales valeurs cotées. Il est calculé par S&P Son code Bloomberg est SPX. Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM peut s'écarter de la performance de l'indice.

NEUFLIZE USA OPPORTUNITES \$ C
NEUFLIZE OBC ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Amérique du Nord
Frais d'entrée : Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,794 % TTC
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Absolute return
FR0010362863

Le FCP a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle du taux de l'Euribor 6 mois + 2% sur la durée de placement recommandé.

L'objectif de gestion est de participer à la hausse des marchés actions et de taux tout en limitant l'exposition aux risques de ces marchés en période de baisse.

Le portefeuille n'ayant pas pour but de répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative du fonds peut s'écarter de la performance de l'indice.

Indicateur de référence : L'indice de référence du fonds est l'Euribor 6 mois + 2%. EURIBOR est le sigle de Euro Inter-Bank Offered Rate, soit le taux interbancaire offert en euro. Il est, avec l'Eonia, l'un des deux principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro. L'Euribor est, pour une échéance donnée (ici 6 mois), le fixing calculé chaque jour ouvré, et publié par la Fédération Bancaire Européenne, d'un taux moyen auquel un échantillon d'une cinquantaine de grandes banques établies en Europe prête à d'autres grandes banques.

NOAM OPTIMUM C
NEUFLIZE OBC ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Japon
FR0000004012

L'objectif de gestion est la recherche de la croissance du capital à moyen terme, en s'exposant aux actions du marché japonais.

Indicateur de référence : sur la durée de placement recommandée, la comparaison pourra être faite avec l'indice Topix euro, dividendes nets en euros réinvestis au cours de clôture.

Cet indice est composé de plus de mille sociétés de grandes, moyennes et petites capitalisations.

OBJECTIF JAPON A
LAZARD FRERES GESTION SAS

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 90 %
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 1,65 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne.

Obligations inflations internationales
FR0000993156

L'objectif d'Oblig Inflation World est de réaliser une allocation active sur les principaux marchés internationaux d'obligations indexées sur l'inflation.

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indicateur de référence, toutefois l'indice Barclays World Govt Inflation-Linked All Maturities hedgé en euros pourra constituer un élément d'appréciation pour les parts en euro.

OBLIG INFLATION WORLD I
SINOPIA SOCIETE DE GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 0,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,35 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0000989899

Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence (90% CAC Mid 100 + 10% EONIA) sur un horizon de placement supérieur à 5 ans.

ODDO AVENIR (C)
ODDO ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations convertibles Euro
FR0000980989

L'objectif de gestion est d'obtenir un taux de rendement supérieur à celui de la courbe des emprunts d'Etat de référence.

Indicateur de référence : Indice ECI zone euro.

L'ECI zone euro (Exane Convertible Index) est l'indice convertible calculé par la société EXANE et représentatif de l'évolution des convertibles de la zone euro. Il est disponible sur Morningstar, Bloomberg et sur le site Internet d'Exane (www.exane.com).

ODDO CONVERTIBLES TAUX
ODDO ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois

Zone géographique : Zone Euro

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 1,00 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010574434

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer l'indice OSF sur une durée de placement supérieure à 5 ans.

Indicateur de référence : Oddo Sociétés Familiales (OSF) hors dividendes.

L'Oddo Sociétés Familiales (OSF) hors dividendes est un indice émis par le groupe Oddo et Cie, représentatif des valeurs familiales principalement françaises appartenant à l'indice SBF 250.

ODDO GENERATION A
ODDO ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 75 %

Zone géographique : France

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes -générales
FR0010546960

L'objectif du FCP Odyssée est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens (notamment français) susceptibles de connaître des changements dans la répartition de leur actionnariat tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Indicateur de référence : Le FCP Odyssée répond à une gestion en pure sélection de valeurs, sans tenir compte d'une référence à un indice, secteur d'activité. Il n'est donc pas soumis à un indicateur de référence. Cependant, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice MSCI Europe (composé d'actions européennes) converti en euros et celle du CAC 40 (composé d'actions françaises). Ces indicateurs seront calculés hors dividendes réinvestis.

ODYSEE (C)
TOCQUEVILLE FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 75 %

Zone géographique : Europe

Frais d'entrée : Maximum 3,50 %

Frais de rachat : Maximum 1,00 %

Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0000982902

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Dow Jones Stoxx 600.

Indicateur de référence : les performances sont comparées à l'évolution de l'indice Dow Jones Stoxx 600. Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de plus de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone euro et le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

OFI CIBLE I
OFI ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 75 %

Zone géographique : Europe

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 1,794 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne pour les deux types de parts.

Actions Japon
FR0007497854

L'OPCVM a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Topix 500.

Indicateur de référence : Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice Topix 500. Cet indice est l'une des références globales du marché japonais : il comprend 500 actions représentatives de la cote, pondérées en fonction de leur flottant. L'indicateur est calculé hors dividendes.

L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

OFI CIBLE JAPON
OFI ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Japon

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR

Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution

Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques - ZP
FR0007043781

L'objectif d'OFI MING est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, en investissant dans les valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, au travers d'une sélection de titres selon la méthode de «stock-picking».

Indicateur de référence : Aucun indice de référence n'est utilisé pour la gestion. La politique de gestion du gérant est par nature extrêmement souple, dépendant de son appréciation des marchés. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence, mais son évolution peut être comparée à un indice large, tel le MSCI Golden Dragon. Cet indice est calculé quotidiennement à partir des indices MSCI China, MSCI Honk-Kong, MSCI Taiwan, pondéré des capitalisations boursières. La performance du MSCI Golden Dragon n'inclut pas les dividendes détachés par les actions qui composent l'indice.

OFI MING
OFI ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois

Minimum risque Action : 60 %

Zone géographique : Chine

Frais d'entrée : Maximum 4,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC

Nature : FCP Devise : EUR

Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution

Périodicité : Quotidienne

Actions marchés émergents
LU0286061501

L'objectif visé par ce complément est la croissance du capital.

OFI MULTISELECT BRIC A EUR
OFI LUX

Durée recommandée : 60 mois

Zone géographique : Brésil Russie Inde Chine

Frais d'entrée : Maximum 5,00 %

Frais de rachat : Fixe 0,00 %

Frais financiers : Fixe 2,40 %

Nature : SICAV Devise : EUR

Affectation des résultats : Capitalisation

Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - Générales
FR0010265660

OFI Palmares America a pour but de fournir à l'investisseur un portefeuille d'OPCVM dont l'objectif est de réaliser, concernant les parts A et I une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P 500 (en Dollar), et concernant les parts A NC et INC une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P 500 (en Euro) sur des durées supérieures ou égales à trois ans.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice S&P 500 (Standard and Poor's 500 coupons non réinvestis) Cet indice est constitué d'environ 500 actions représentatives des principales sociétés cotées américaines.

Le calcul de l'indice prend en considération la capitalisation boursière des sociétés. L'indicateur de référence est calculé hors dividendes.

OFI PALMARES AMERICA A
OFI ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Etats-Unis
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,00 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais de rachat : Directs Maximum 0 % - Indirects Maximum 0,50 %
Frais financiers : Directs Maximum 2 % TTC - Indirects Maximum 2,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Euro - générales
FR0010411868

Sur le terme correspondant à la durée de placement, l'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle des indices boursiers européens, représenté par l'indice DJ EURO STOXX 50 en atténuant pour partie les mouvements de baisse par le biais d'une gestion reposant sur un modèle systématique.

Indicateur de référence : Pour évaluer la gestion par rapport aux marchés d'indices boursiers européens l'OPCVM retient comme indicateur de référence le DJ EURO Stoxx 50 dividendes non réinvestis. Le DJ (Dow Jones) EURO Stoxx 50 est un indice boursier de référence, libellé en euro, publié et calculé par la société Stoxx Limited. Il est calculé comme la moyenne arithmétique, pondérée par les capitalisations, des 50 plus grandes capitalisations des pays appartenant à la zone Euro. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées selon des critères de capitalisation (prise en compte du flottant uniquement), de liquidité et de représentativité sectorielle. Cet indice ne constitue qu'une référence. Ainsi, la gestion s'emploie à rechercher les opportunités susceptibles de permettre d'obtenir une performance supérieure à cette référence.

Néanmoins, cette recherche d'amélioration peut conduire à avoir une différence d'évolution significative avec ce dernier tant à la hausse qu'à la baisse.

OFI PRIM'KAPPASTOCKS
PRIM FINANCE

Durée recommandée : 36 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes-Emergentes
FR0000978587

Le fonds Ofi RCM Europe de l'Est est un fonds investi en va- leurs mobilières des pays de l'Europe Centrale et Europe de l'Est, au travers d'une sélection discrétionnaire de titres, qui vise à atteindre une performance à long terme moyennant une prise de risque assez élevée (à court terme).

Indicateur de référence : L'indice de référence est le « MSCI Emerging Europe Index ». Le MSCI Emerging Europe est un indice pondéré du flottant des entreprises. Il est composé d'environ 140 titres de sociétés co- tées en Turquie, Russie, Pologne, Hongrie et République Tchèque. L'indice est calculé hors dividendes. Pour plus de renseignement : www.msci.com.

La politique de gestion du gérant lui permet de s'écarter de façon significative de l'indice. L'objectif n'est pas de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

OFI RCM EUROPE DE L'EST
OFI ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Europe de l'Est
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,632 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes-générales
FR0010423327

Le FCP a pour objectif de mettre en oeuvre une stratégie de gestion discrétionnaire de ses actifs, essentiellement sur les marchés actions des pays de la zone europe.

Le porteur de part(s) peut se référer au Dow Jones Stoxx 50 afin notamment de comparer a posteriori ses performances et celles du FCP.

Indicateur de référence : L'indice Dow Jones Stoxx 50 est composé des 50 principales actions émises par des sociétés européenne. Les actions composant cet indice sont sélectionnées par la société américaine Dow Jones en fonction de divers critères tels que notamment leur capitalisation boursière, leur liquidité, leur représentativité sectorielle et/ou géographique... Cet indice exprimé en euro, publié par la société américaine Dow Jones, est notamment disponible via différents organismes d'information financière (« Bloomberg », « Datastream », « Reuters »). La performance du Dow Jones Stoxx 50 inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

ORSAY INVESTISSEMENTS E.S.G
ORSAY ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions technologies et medias
FR0007056858

Le FCP vise à optimiser le couple risque/rentabilité par le biais d'un investissement sur les marchés « actions internationales ».

Indicateur de référence : Le porteur de part(s) peut, à simple titre d'information, se référer au MSCI World Index afin notamment de comparer a posteriori ses performances et celles du FCP.

Le MSCI World Index est l'indice composé d'actions internationales portant sur des moyennes et grandes capitalisations. Il est calculé dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital International.

ORSAY OPPORTUNITE MONDE
ORSAY ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0000431876

Le FCP a pour objectif, au moyen d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille diversifié de valeurs mobilières françaises et internationales, d'obtenir une valorisation des capitaux investis au travers de placements réalisés dans le secteur des ressources naturelles et essentiellement dans les secteurs de l'énergie, des métaux industriels, des métaux précieux ou tous secteurs apparentés à ces derniers.

Indicateur de référence : Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, il ne peut être fait mention à un indicateur de référence pertinent pour le FCP. De ce fait, l'exposition du FCP aux marchés pourra varier très significativement dans le temps, rendant toute comparaison avec un indice de référence fixe inopérante.

ORSAY RESSOURCES
ORSAY ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Absolute return
FR0010706952**

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance à long terme supérieure à l'EONIA, grâce à une gestion discrétionnaire et une allocation dynamique d'actifs diversifiés composés d'actions, de titres de taux et d'OPCVM.

Indicateur de référence : L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro ; il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne.

Le FCP n'est pas indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

**PALATINE ABSOLUMENT B
PALATINE ASSET MANAGEMENT**

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,55 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions françaises - générales
FR0010143545**

Le FCP a pour objectif de réaliser sur le long terme une performance supérieure à celle enregistrée par son indicateur de référence, le SBF 250.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est le SBF 250, qui est l'indice le plus large de la Bourse de Paris. Composé de 250 valeurs, il se veut représentatif de l'ensemble de l'économie française et a pour vocation de mesurer l'évolution globale du marché des actions à long terme. Il est calculé sur les cours de clôture, dividendes réinvestis.

**PATRIMOINE (C)
HSBC PRIVATE WEALTH MANAGERS**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 1,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions françaises - PMC
FR0007082359**

Le FCP est un fonds actions qui a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'indice CAC 40, en profitant notamment de la dynamique des petites et moyennes capitalisations.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est le CAC 40, indice des 40 plus grandes capitalisations de la bourse de Paris, les dividendes n'étant pas réinvestis.

**PERFORMANCE AVENIR
FINANCIÈRE DE CHAMPLAIN**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Fixe 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,99 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions Européennes -générales
FR0010086520**

Le FCP a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à celui des marchés actions européens à moyen long terme, en profitant notamment de la dynamique des valeurs liées à l'environnement.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion.

Toutefois, l'indice EUROSTOXX 50 (dividendes non réinvestis), indice représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone EURO, pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance.

**PERFORMANCE ENVIRONNEMENT A CAP
FINANCIERE DE CHAMPLAIN**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,99 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions internationales - générales
FR0010378562**

Le FCP a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à celui des marchés actions internationaux à moyen/long terme, en profitant notamment de la dynamique des valeurs liées à l'environnement.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion.

Toutefois, l'indice MSCI THE WORLD INDEX en euros (dividendes non réinvestis), indice représentatif des plus grandes valeurs des pays développés, pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance.

**PERFORMANCE ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL A
FINANCIÈRE DE CHAMPLAIN**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions Européennes-générales
FR0010397588**

Le FCP a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à celui des marchés actions européens à moyen long terme en investissant dans des entreprises des pays de la Communauté Européenne sélectionnées selon des critères éthiques et de développement durable.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion.

Toutefois, l'indice CAC 40, indice représentatif des 40 plus grandes capitalisations de la bourse de Paris, pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance.

**PERFORMANCE RESPONSABLE
FINANCIERE DE CHAMPLAIN**

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 3,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

**Actions santé et environnement
LU0104885248**

Pictet Funds - Water investit dans le monde entier en actions cotées de sociétés actives dans le secteur de l'eau et de l'air.

**PICTET FUNDS (LUX) WATER R EUR
PICTET FUNDS (EUROPE) SA**

Durée recommandée : 84 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 3,00 %
Frais financiers : Fixe 2,90 %
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010264796

L'objectif est de dégager une performance à long terme supérieure à celle de l'indice CAC40, avec une amplitude de variation plus faible que celle de l'indice.

Indicateur de référence : Dow Jones Euro Stoxx 50

Cet indice est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d'activité sélectionnées par Euronext sur des critères de taille et de liquidités. La composition du Dow Jones Euro Stoxx 50 varie régulièrement. La performance de l'indice est calculée hors dividendes.

PRIGEST EUROPE
PRIGEST SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 1,196 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - Générales
FR0010612762

PIM America FCP est un fonds en actions qui cherche à optimiser sa performance sur un cycle économique de 5 ans, au travers d'une gestion discrétionnaire, principalement sur les marchés d'Amérique du nord.

La progression de la valeur liquidative pourra être comparée à l'indice S&P 500, dividendes bruts réinvestis. La gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

L'indice S&P 500 est l'indice boursier établi par Standard & Poor's, composé d'un échantillon de 500 actions de sociétés américaines représentant le marché boursier des Etats-Unis.

PIM AMERICA R USD
PIM GESTION FRANCE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Amérique du Nord
Frais d'entrée : Maximum 2,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0010599118

L'objectif de R Valor est la recherche de performance, en investissant essentiellement sur les marchés actions et de taux mondiaux, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

Indicateur de référence : La SICAV n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. En outre, compte tenu du fait que l'équipe de gestion privilégiera la classe d'actif action ou celle des produits de taux selon les circonstances de marché, la référence à un indicateur ne serait pas représentative.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

R VALOR F
ROTHSCHILD ET CIE GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0000295230

L'objectif de la gestion de la Sicav est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers de la sélection de titres «stock picking», en s'exposant sur le marché des actions européen.

Aucun indicateur de référence n'est défini. La politique de gestion du gérant est par nature extrêmement souple, dépendant de son appréciation des marchés boursiers des pays d'Europe. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence, qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.

En revanche, si l'investisseur le souhaite il peut utiliser à titre purement informatif et a posteriori le MSCI EUROPE (indice de capitalisation boursière réajusté en fonction du flottant de 16 pays européens).

RENAISSANCE EUROPE
COMGEST SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Fixe 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,75 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Obligations Internationales Couvertes
FR0007066782

Réaliser un objectif de performance absolue non dépendant de l'évolution des marchés en utilisant des techniques de gestion quantitatives, l'objectif étant d'obtenir une performance, après déduction des frais de gestion, supérieure à l'EONIA capitalisé jour.

Indicateur de référence : RIVOLI LONG SHORT BOND FUND a un objectif de performance absolue, c'est-à-dire que, moyennant une prise de risque décrite dans ce document, l'objectif est d'obtenir une performance supérieure à l'EONIA capitalisé jour.

L'EONIA (Euro OverNight Index Average) est le taux interbancaire offert entre banques de meilleure signature pour la rémunération des dépôts dans la zone Euro.

RIVOLI LONG/SHORT BOND FUND P
RIVOLI FUND MANAGEMENT

Durée recommandée : 12 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0007084066

ROUVIER EUROPE est un fonds qui cherche, sur une période supérieure à cinq ans, à réaliser une performance supérieure à celle des principales bourses européennes, représentées par l'indice MSCI Europe net Index.

Indicateur de référence : L'indice «MSCI Europe net index» libellé en euros est utilisé comme élément d'appréciation à long terme de cette performance.

L'indice «MSCI Europe net index» est l'indice représentatif des 16 principaux marchés actions en Europe, dividende net d'impôts inclus.

ROUVIER EUROPE
ROUVIER ASSOCIES

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0000401374

Rouvier Valeurs est un fonds qui cherche, sur une période supérieure à cinq ans, à réaliser une performance simultanément positive en valeur absolue et supérieure à celle des principales bourses mondiales (essentiellement bourses des pays de l'OCDE).

Indicateur de référence : l'indice MSCI World libellé en euros est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori de cette performance.

L'indice MSCI World est l'indice des 23 principaux marchés actions dans le monde, dividendes nets d'impôts réinvestis.

ROUVIER VALEURS
ROUVIER ASSOCIES

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR0007448006

Le fonds RP Sélection Carte Blanche est un fonds à gestion dynamique recherchant la plus-value en capital par des investissements en valeurs internationales. Il n'est lié à aucun benchmark ou indice de référence et peut investir dans l'ensemble de valeurs cotées sur les places financières internationales.

Indicateur de référence : Aucun

D'une part, aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds, d'autre part, l'adoption d'une politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte, rend sans signification la comparaison à un éventuel indicateur de référence.

RP SELECTION CARTE BLANCHE
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations convertibles Euro
FR0007057641

Le fonds RP Sélection Convertibles est un fonds à gestion dynamique recherchant la plus-value en capital par des investissements en obligations convertibles internationales (70% minimum).

Indicateur de référence : Indice ECI Europe

L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice ECI Europe composé d'environ 80 obligations convertibles de l'Union Européenne et Suisse, pondéré par la capitalisation des émissions. Cet indice est valorisé aux cours de clôture et s'entend dividendes non réinvestis.

Le fonds pouvant investi hors Europe, la comparaison entre la valeur liquidative du fonds et l'indice ne peut être parfaite.

RP SELECTION CONVERTIBLES
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,196 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - générales
FR0007078886

Le fonds RP Sélection Europe est un fonds à gestion dynamique recherchant la plus-value en capital par des investissements en valeurs internationales de capitalisation de toute importance.

Indicateur de référence : Indice DOW JONES EURO STOXX

L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice DOW JONES EURO STOXX cours d'ouverture : Indice boursier couvrant 16 pays de la zone euro. Il est composé de 360 valeurs et est représentatif du tissu économique de cette zone. Cet indice est valorisé aux cours de clôture et s'entend dividendes non réinvestis.

RP SELECTION EUROPE
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Europe
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0007013115

Le fonds RP Sélection France est un fonds à gestion dynamique recherchant la plus-value en capital par des investissements en valeurs internationales.

Indicateur de référence : Indice SBF 250

L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice SBF 250 composé de 250 valeurs françaises de toutes tailles pondéré par leur capitalisation. Cet indice est valorisé aux cours de clôture et s'entend dividendes non réinvestis.

RP SELECTION FRANCE
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - allocation mixte
FR000731281

Le fonds RP Sélection Internationale est un fonds à gestion dynamique recherchant la plus-value en capital par des investissements en valeurs internationales (actions françaises : 50% minimum).

Indicateur de référence : Indice SBF 250

L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice SBF 250 composé de 250 valeurs françaises de toutes tailles pondéré par leur capitalisation. Cet indice est valorisé aux cours de clôture et s'entend dividendes non réinvestis.

À noter toutefois, que le fonds comprend également des valeurs étrangères, l'indice mentionné ne constitue qu'un élément de comparaison qui ne sera pas parfaite.

RP SELECTION INTERNATIONALE
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0007052923

Le fonds RP Sélection Mid Cap est un fonds à gestion dynamique recherchant la plus-value en capital par des investissements en valeurs internationales de faible et moyenne capitalisation (actions françaises : 60% minimum).

Indicateur de référence : Indice Cac Mid and Small 190

L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice Cac Mid and Small 190, récemment créé par Euronext. Cet indice est composé de 190 capitalisations boursières suivant les 60 premières valeurs de la cote. Cet indice est valorisé aux cours de clôture et s'entend dividendes non réinvestis.

RP SELECTION MID CAP
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques hors Japon
FR0010588731

Objectif de Gestion : La gestion du fonds, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, tend à procurer une progression de la valeur liquidative grâce à des placements dans des sociétés d'Asie hors Japon, susceptibles de réduire leur sous-évaluation par rapport à leur secteur d'activité ou à leur marché de cotation.

Indicateur de référence : Le F.C.P. n'a pas d'indice de référence. Son univers d'investissement n'est pas totalement comparable aux indices existants. L'objectif de gestion n'est pas réalisé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du fonds pourra être comparée à l'indice MSCI AC Asia Free ex Japan, dividendes nets non réinvestis et converti en Euro.

SAINT HONORÉ ASIA (C)
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Asie hors Japon
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique du Nord - générales
FR0010589044

L'objectif de gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, est d'optimiser la performance en sélectionnant des valeurs majoritairement nord-américaines, susceptibles de réduire leur décote par rapport à leur secteur d'activité ou à leur marché de cotation.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence.

Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice Standard & Poor's 500, indice représentatif des cinq-cent grandes capitalisations américaines, exprimé en Euro.

SAINT HONORÉ US VALUE & YIELD (C)
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Amérique du Nord
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques hors Japon
FR0010449868

La gestion du FCP est la recherche de performance par une exposition majoritairement sur les marchés actions d'Asie hors Japon en sélectionnant discrétionnairement des valeurs dans un univers d'investissement comparable à l'indice MSCI All Country Asia Free ex Japan (converti en Euro), dividendes nets non réinvestis.

Indicateur de référence : La performance du FCP pourra être comparée à l'indice MSCI All Country Asia Free ex Japan (converti en Euro), dividendes nets non réinvestis (ticker Bloomberg : MXASJ Index). Calculé par MSCI, cet indice est pondéré par la capitalisation boursière et prend en compte la performance des différentes bourses asiatiques en dehors du Japon : Hong-Kong, la Chine, Taiwan, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines, l'Indonésie, l'Inde. Les données sont accessibles sur www.msci.com La gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

SAINT-HONORE ASIE OPPORTUNITES A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Asie hors Japon
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Amérique latine
FR0010455824

La gestion du FCP est la recherche de performance par une exposition majoritairement sur les marchés actions du Brésil en sélectionnant discrétionnairement des valeurs dans un univers d'investissement comparable à l'indice MSCI Brazil 10/40, dividendes nets non réinvestis.

Indicateur de référence : La performance du FCP pourra être comparée à l'indice MSCI Brazil 10/40 (exprimé en EUR), dividendes nets non réinvestis. L'indice MSCI Brazil 10/40 prend en compte la performance des actions brésiliennes.

L'indice est pondéré par la capitalisation boursière de ses membres, ajustée par la méthodologie MSCI 10/40 Equity Index, à savoir que le poids de chacun de ses membres est limité à 10% du total et que la somme des poids des membres supérieurs à 5% ne dépasse pas 40%.

La gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

SAINT-HONORE BRESIL A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Brésil
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions asiatiques - ZP
FR0010479923

L'objectif est de réaliser une appréciation à long terme du capital du fonds en investissant ses actifs sur les actions de sociétés dont l'activité est majoritairement liée à la CHINE.

Indicateur de référence : L'indice MSCI China servira d'indicateur de référence à la performance de l'O.P.C.V.M. L'indicateur de référence, calculé hors dividendes, est exprimé en Euro pour les parts émises en Euro et en US Dollar pour les parts émises en US Dollar. Calculé par MSCI, cet indice est pondéré par la capitalisation boursière et prend en compte la performance des actions chinoises.

SAINT-HONORE CHINE A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Chine
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations convertibles Euro
FR0010204552

Le FCP a pour objectif la valorisation de ses actifs à moyen terme (3 à 5 ans). L'actif du FCP est essentiellement mais non exclusivement investi en obligations convertibles ou échangeables de la zone euro. Le FCP recherche l'optimisation du couple performance/risque sur la période indiquée, en diversifiant ses sources de gain : sous-jacent, secteur, coupon, émetteur, taux, devise, via une analyse systématique des différentes expositions.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas d'indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Exane ECI euro, exprimé coupons nets réinvestis, qui est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions de la zone euro. Cet indice est publié par Exane et disponible sur www.exane.com.

SAINT-HONORE CONVERTIBLES A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 24 mois
Minimum risque Action : 10 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,20 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010176487

La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Les critères de sélection seront définis dans la stratégie d'investissement.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice CAC 40, dividendes nets non réinvestis. Il s'agit de l'indice représentatif des quarante plus grandes capitalisations de la bourse de Paris. Il est calculé en Euro sur la base des cours de clôture.

SAINT HONORÉ EURO LEADERS (C)
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes - PMC
FR0010177998

La gestion du fonds, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans tend à procurer une progression de la valeur liquidative grâce à des placements dans des sociétés de moyenne capitalisation en Europe.

Les critères de sélection seront définis dans la stratégie d'investissement.

Indicateur de référence : Le F.C.P. n'a pas d'indicateur de référence. Son univers d'investissement n'est pas totalement comparable aux indices existants L'objectif de gestion n'est pas réalisé en fonction d'un indicateur de référence.

A titre d'information à posteriori et sur la durée de placement de 5 ans, la performance du F.C.P. pourra être comparée à l'indice Dow Jones Stoxx Small 200 (ticker Bloomberg SCXP). Il s'agit d'un indice représentatif des valeurs moyennes européennes intégrant 200 valeurs.

SAINT-HONORE EUROPE MIDCAPS
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Euro - générales
FR0010505537

Objectif de Gestion : La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement de la zone Euro dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance, soit parce qu'elles sont susceptibles de réduire leur décote par rapport à leur secteur d'activité ou à leur marché de cotation, soit parce qu'elles offrent des perspectives d'amélioration de leurs bénéfices net.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice Dow Jones Euro Stoxx, dividendes non réinvestis, indice représentatif d'environ trois cent sociétés sans restriction de capitalisation cotées sur les places boursières de la zone Euro.

SAINT-HONORE EURO OPPORTUNITES A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distrib
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0010505578

L'objectif de gestion du FCP, sur la durée de placement recommandée, vise à surperformer son indicateur de référence, par des placements dans des sociétés majoritairement issues de la Communauté Européenne, Islande, et Norvège, alliant rentabilité financière, et mise en oeuvre d'une politique visant à respecter des critères de développement durable.

Indicateur de référence : Le FCP a pour indicateur de référence le Dow Jones STOXX 600, indice représentatif de six cent valeurs européennes, exprimé en Euro, et calculé dividendes nets non réinvestis.

La gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

SAINT-HONORE EUROPE SRI A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution
Périodicité : Quotidienne

Obligations euro TLT
FR0010035865

L'OPCVM a pour objectif d'atteindre une performance supérieure à l'indice Lehman Brothers Euro - Aggregate Treasury - 10 + Year en euro sur une période de 1 à 2 ans.

Indicateur de référence : Lehman Brothers Euro - Aggregate Treasury - 10 + Year est un indice composé d'émissions d'Etat de la zone euro ou d'agences gouvernementales de maturité supérieure à 10 ans. L'indice est revu mensuellement par Lehman Brothers. Sa sensibilité est comprise entre 11,2 et 13.

Ce Fonds n'est pas indiciel.

SAINT-HONORE OBLIGATIONS LT (C)
EDRIM GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Minimum risque Action : 10 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Trésorerie dynamique plus
FR0010172775

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à l'Eonia Capitalisé sur une période de 12 à 24 mois. Pour se faire, il sera recherché sur le portefeuille à base obligataire un complément de rémunération par une gestion active du risque crédit.

Indicateur de référence : EONIA capitalisé. L'Eonia est l'Euro Overnight Index Average. Ce taux est publié par la Banque Centrale Européenne. L'indice Eonia Capitalisé exprime la performance d'un placement au jour le jour et dont les intérêts sont réinvestis quotidiennement.

SAINT-HONORE SIGNATURES COURT TERME (C)
EDRIM GESTION

Durée recommandée : 12 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 0,50 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Obligations haut rendement
FR0010172783

Saint Honoré Signatures Plus vise à offrir une performance supérieure à celle de l'indice Merrill Lynch Euro High Yield Constrained Excluding Sub. Financials sur une période d'investissement supérieure à 2 ans.

Pour atteindre cet objectif, il sera recherché sur le portefeuille obligataire un complément de rémunération par une gestion active du risque de taux et du risque de crédit.

Indicateur de référence : L'indice de référence est le Merrill Lynch Euro High Yield Constrained Excluding Sub. Financials (.code Bloomberg : HEAF). Il est constitué de dette obligataire de signature inférieure à Baa3 par Moody's et BBBpar Standard & Poor's, à l'exception des titres subordonnés appartenant au secteur bancaire.

Le calcul de la performance de l'indicateur inclut les coupons.

SAINT-HONORE SIGNATURES PLUS (C)
EDRIM GESTION

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,20 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions santé et environnement
FR0010193227

Objectif de Gestion : La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 8 ans, tend à procurer une progression de l'actif net grâce à des placements dans des sociétés principalement actives dans les domaines de la santé et de l'agroalimentaire.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas d'indice de référence. Son univers d'investissement n'est pas représenté par des indices existants.

SAINT-HONORE VIE ET SANTE A
EDMOND DE ROTHSCHILD AM

Durée recommandée : 96 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,60 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR
Affectation des résultats : Mixte capitalisation/distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions Européennes -générales
FR0010083634

Le fonds Sélection Action Rendement recherche une progression de ses actifs en investissant principalement dans des valeurs de la Communauté Européenne à fort rendement et à faible volatilité. Il ne se réfère à aucun benchmark.

Indicateur de référence : L'univers d'investissement du FCP n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice CAC40. Le fonds est investi au minimum à 60% en actions françaises et cet indice illustre les grandes tendances de l'évolution du marché boursier français.

Cet indice s'entend dividendes non réinvestis et sera exprimé en cours d'ouverture, comme le sont les valeurs qui composent le fonds, pour une éventuelle comparaison. À noter toutefois, que le fonds pouvant détenir des valeurs étrangères hors Communauté Européenne à hauteur de 10% et des valeurs de la Communauté Européenne hors France à hauteur de 40%, l'indice mentionné ne constitue qu'un élément de comparaison qui ne sera pas parfait.

SELECTION ACTION RENDEMENT
SOCIETE PRIVEE DE GESTION DE PATRIMOINE

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0010616201

La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, tend à procurer une progression de l'actif net par une exposition sur les marchés actions internationaux, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs décotées soit parce que susceptibles de réduire leur décote par rapport à leur secteur d'activité ou à leur marché de cotation, soit parce qu'elles offrent des perspectives d'amélioration de leurs bénéfices nets.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas d'indice de référence. Son univers d'investissement n'est pas représenté par des indices existants.

SELECTIVE RECOVERY A
EDRAM

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0010286021

SEXTANT AUTOUR DU MONDE est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à travers une sélection de titres en dehors de la zone euro et, à défaut d'opportunité, au sein de la zone euro, et ce sans référence à un indice.

Indicateur de référence : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'indice ne reflète pas l'objectif de gestion du Fonds. Le style de gestion (cf. infra) étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition de l'indicateur de référence ; cependant, le MSCI AC World Index, converti en euros pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori.

L'indice Morgan Stanley All Countries World Index est calculé en dollars et coupons non réinvestis par Morgan Stanley Capital Investment (code Bloomberg : MXWD) et converti en euros. Cet indice regroupe environ 2402 titres représentants des entreprises internationales (données au 30 septembre 2004).

L'indice est hors dividende alors que le FCP ne propose que des parts de capitalisation (les coupons sont réinvestis).

SEXTANT AUTOUR DU MONDE A
AMIRAL GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Or et Matières Premières
FR0010547869

SEXTANT PEAK OIL a pour objectif d'offrir une performance annualisée supérieure à 5 % sur la durée de placement recommandée à travers une sélection de titres bénéficiant de la raréfaction et donc de l'appréciation des ressources pétrolières mondiales qui pourrait se traduire par un « peak oil », c'est-à-dire par une baisse de la production mondiale de pétrole.

Indicateur de référence : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'indice ne reflète pas l'objectif de gestion du Fonds. Le style de gestion (cf. infra) étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition de l'indicateur de référence ; cependant, le MSCI AC World Index, converti en euros pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori.

SEXTANT PEAK OIL A
AMIRAL GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Hebdomadaire le vendredi

Actions Japon
LU0146906549

Ce compartiment (libellé en JPY) a pour objectif une croissance du capital à long terme.

SGAM FUND EQUITIES JAPAN SMALL CAP A
SGAM LUXEMBOURG SA

Minimum risque Action : 67 %
Zone géographique : Japon
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,00 %
Nature : SICAV Devise : JPY Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0000428583

Le FCP a pour objectif de permettre aux porteurs d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une rentabilité proche ou supérieure à celle du marché des actions françaises de petites capitalisations.

Indicateur de référence : Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du FCP car les indicateurs disponibles ne sont pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

L'objectif de gestion est en effet de pouvoir investir de manière sélective selon la méthode du « stock picking ». Aussi, la comparaison à un éventuel indice de référence serait sans signification.

SGAM INVEST FRCE SMALL CAP (D)
SOCIETE GENERALE ASSET MNGT SA

Durée recommandée : 96 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions or et matières premières
FR0000424319

Le fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence, le FTSE Gold Mines, sur la durée de placement recommandée.

Il est investi principalement en actions internationales liées à l'or ou accessoirement à d'autres minéraux précieux.

Indicateur de référence : FTSE GOLD MINES : indice composé de valeurs aurifères internationales, conçu pour refléter la performance mondiale des sociétés dont l'activité principale est l'exploitation des mines d'or. Cet indice est exprimé en euro converti du dollar USD.

En euro, dividendes non réinvestis, en cours de clôture.

SGAM INVEST SECTEUR OR
SOCIETE GENERALE ASSET MNGT SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 2,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,40 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international dominante actions
LU0068578508

La Société (libellée en USD) a pour objectif d'offrir aux Investisseurs une croissance du capital au travers d'une diversification dynamique de ses placements dans toutes les catégories d'actif.

SOCGEN INTERNATIONAL A USD CAP
SOCIETE GENERALE ASSET MNGT SA

Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Fixe 2,00 %
Nature : SICAV Devise : USD Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0010111732

L'objectif est de réaliser sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance supérieure à l'indice de référence CAC Mid100, tout en satisfaisant aux normes fixées pour les Plans d'Epargne en Actions.

Indicateur de référence : SBF 250 dividendes réinvestis. Composé de 250 valeurs de toutes tailles de capitalisation, il a pour vocation de représenter l'évolution du marché des actions françaises dans son ensemble, tous secteurs confondus. Il est déterminé chaque soir à partir des cours de clôture de ces sociétés à la Bourse de Paris. Libellé en euros, il est calculé hors dividendes.

SYCOMORE FRANCECAP R
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié euros dominante taux
FR0010231175

L'objectif est de réaliser une performance annualisée supérieure à 4% sans exposer à plus de 30% l'actif du portefeuille aux variations générales des marchés d'actions, le risque spécifique aux valeurs sélectionnées en portefeuille représentant quant à lui de 75% à 100% de l'actif.

Indicateur de référence : aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du FCP, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

En revanche, l'objectif d'une performance annuelle nette de 4 % retenu peut servir à cette appréciation, sachant qu'il correspond à la performance moyenne sur longue période d'une allocation 30 % actions et 70 % produits de taux.

SYCOMORE L/S CONSERVATIVE A
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 24 mois
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,20 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Euro - générales
FR0010117093

L'objectif est de battre le marché des actions sur le long terme et de réaliser sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance supérieure à l'indice de référence DJ Euro Stoxx Total Return, tout en satisfaisant aux normes fixées pour les Plans d'Epargne en Actions.

Indicateur de référence : DJ Euro Stoxx Total Return, dividendes réinvestis. Lance le 31 décembre 1991, cet indice mesure l'évolution des valeurs cotées dans les pays de la zone euro. Il compte environ 300 valeurs et utilise comme référence le flottant de chaque valeur afin de déterminer son poids dans l'indice.

SYCOMORE TWENTY R
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0010225144

Synergie Sélection Evolutive a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à la moyenne des performances des OPCVM de la catégorie « Diversifiées internationales - gestion flexible », définies par © EuroPerformance (indice FRA OPC DIV INT GEST FLEX).

Indicateur de référence : le FRA OPC DIV INT GEST FLEX. Cet indice est calculé par © EuroPerformance, celui-ci correspond à la moyenne des performances de l'ensemble des OPCVM classés « Diversifiées internationales - gestion flexible ». L'allocation d'actifs varie en fonction des opportunités des marchés ou évolue dans le temps. La classification « Diversifiées internationales - gestion flexible », est attribuée par © EuroPerformance à partir des informations officielles (notices d'information ou prospectus complet), des données en provenance des sociétés de gestion avec les fiches produits, les inventaires de portefeuilles et les opérations sur titres. Cet indice est disponible sur le site www.europerformance.fr. Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

SYNERGIE SELECTION EVOLUTIVE
HAAS GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Directs Maximum 4,75 % Indirects Maximum 1,00 %
Frais de rachat : Directs Fixe 0,00 % Indirects Fixe 0,00 %
Frais financiers : Directs Maximum 1,75 % TTC Indirects Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions Euro - PMC
FR0010376343

L'objectif est de réaliser sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance supérieure à l'indice de référence MSCI EMU Small Cap TR, tout en satisfaisant aux normes fixées pour les Plans d'Epargne en Actions.

Indicateur de référence : MSCI EMU Small Cap TR. Cet indice mesure l'évolution des plus petites valeurs cotées dans les pays de la zone euro, dont la capitalisation est inférieure à 2 milliards d'euros tous secteurs confondus.

SYNERGY SMALLER CIES A
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Zone Euro
Frais d'entrée : Maximum 5,00 %
Frais de rachat : Maximum 3,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0007062567

L'objectif du FCP est la recherche d'une performance positive à long terme, à travers des investissements dans des actions d'entreprises cotées à travers le monde et sélectionnées, en particulier, au regard des qualités et de l'expérience de leur dirigeant.

Indicateur de référence : La progression de la valeur liquidative pourra être comparée à l'indice MSCI Monde. La performance de l'indicateur de référence inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

L'Indice MSCI Monde est l'indice boursier établi par Morgan Stanley Capital International, composé d'actions et représentatif des grandes capitalisations boursières mondiales (environ 1600 entreprises) cotées sur les 23 pays composant les indices MSCI nationaux.

La gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison du niveau de performance du FCP

TALENTS
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Maximum 0,50 %
Frais financiers : Maximum 1,80 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Diversifié international - gestion flexible
FR0000937435

La SICAV a pour objectif une valorisation du capital investi par une gestion active sur les marchés actions et obligations, principalement européens.

Indicateur de référence : La SICAV est une SICAV diversifiée d'actions et d'obligations françaises et étrangères. Elle ne s'assigne aucune pondération d'ordre sectoriel ou géographique a priori et n'a pas d'indicateur de référence.

THIRIET PATRIMOINE (C)
THIRIET GESTION

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 40 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 2,25 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : SICAV Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0010546929

L'objectif du FCP Tocqueville Dividende est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie française et dans une moindre mesure des autres pays de la Communauté Européenne en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens (notamment français) distribuant un dividende important tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Indicateur de référence : Le FCP Tocqueville Dividende répond à une gestion en pure sélection de valeurs, sans tenir compte d'une référence à un indice, secteur d'activité. Il n'est donc pas soumis à un indicateur de référence.

Cependant, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice MSCI Europe converti en euros (composé d'actions européennes cotées) et celle du CAC 40 (composé d'actions françaises cotées).

Ces indicateurs seront calculés hors dividendes réinvestis.

TOCQUEVILLE DIVIDENDE (C)
TOCQUEVILLE FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,50 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions européennes -générales
FR0010547067

L'objectif du FCP Tocqueville Value Europe est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Indicateur de référence : le FCP Tocqueville Value Europe répond à une gestion en pure sélection de valeurs, sans tenir compte d'une référence à un indice, secteur d'activité. Il n'est donc pas soumis à un indicateur de référence. Cependant, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice MSCI Europe (composé d'actions européennes cotées) converti en euros et calculé avec les dividendes réinvestis.

TOCQUEVILLE VALUE EUROPE
TOCQUEVILLE FINANCE SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : Communauté Européenne
Frais d'entrée : Maximum 3,50 %
Frais de rachat : Maximum 1,00 %
Frais financiers : Maximum 2,392 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0010588343

La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice SBF 120, indice représentatif des cent-vingt plus grandes capitalisations de la bourse de Paris. Il est calculé en Euro sur la base des cours de clôture.

TRICOLERE RENDEMENT (C)
EDMOND DE ROTHSCHILD AM SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 4,50 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0007066725

Trusteam GARP est constitué principalement d'actions françaises, avec une diversification sur les valeurs européennes. L'objectif de gestion est de valoriser le capital à long terme au travers d'investissements sélectionnés parmi les valeurs de moyenne capitalisation françaises et européennes et d'obtenir une performance supérieure à celle des grandes valeurs françaises ou européennes.

Indicateur de référence : La performance du fonds peut être comparée à celle de l'indice SBF 250, indice actions de la bourse de Paris regroupant les 250 plus fortes capitalisations boursières françaises. Cet indice est calculé tous les jours en euro. Nous l'utilisons sur la base des cours de clôture. Les dividendes ne sont pas réinvestis.

Le fonds n'est pas indiciel, cet indicateur ne constitue qu'une comparaison de performance à posteriori.

TRUSTEAM GARP
TRUSTEAM FINANCE SCA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions internationales - générales
FR0000979221

Le F.C.P. Valeur Intrinsèque vise à obtenir une appréciation du capital investi, sur un horizon de placement de 5 ans par le biais de la gestion discrétionnaire d'un portefeuille principalement investi en actions internationales.

Le F.C.P. Valeur Intrinsèque ne comporte aucune garantie de performance.

Indicateur de référence : L'adoption d'une gestion purement discrétionnaire basée sur la sélection d'un nombre limité de titres à partir de critères purement fondamentaux rend toute comparaison avec un indicateur de référence inopérante.

Toutefois, à des fins de lisibilité et à titre informatif, la performance du F.C.P. obtenue pourra être rapprochée a posteriori de l'indice MSCI World dividendes réinvestis exprimé en euros.

Cet indice est représentatif des marchés actions internationales, son calcul inclut les dividendes des actions qui le composent.

VALEUR INTRINSEQUE P
PASTEL & ASSOCIES SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 60 %
Zone géographique : Monde entier
Frais d'entrée : Maximum 4,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,25 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - générales
FR0000973711

Valfrance est un fonds dynamique dont l'objectif est la recherche d'une performance liée au marché des actions françaises.

Indicateur de référence : Le style de gestion est discrétionnaire et la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence ; le gérant utilisera cependant le CAC 40 comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

Le CAC 40 est l'indice représentatif des 40 principales actions cotées à Paris.

VALFRANCE
PRIGEST SA

Durée recommandée : 60 mois
Minimum risque Action : 75 %
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 2,00 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution
Périodicité : Quotidienne

Actions françaises - PMC
FR0007371729

Le fonds a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice CAC Mid 100, en investissant de manière dynamique essentiellement en actions de sociétés de petite et moyenne capitalisations boursières françaises.

Indicateur de référence : L'indice CAC Mid 100 est un indice boursier utilisé à la bourse de Paris. Il regroupe une centaine de valeurs de capitalisation moyenne. Il est calculé par Euronext et est disponible sur le site www.euronext.com. L'indice est calculé dividendes non réinvestis.

VENDOME SELECTION
GESTION PRIVEE INDOSUEZ

Durée recommandée : 60 mois
Zone géographique : France
Frais d'entrée : Maximum 3,00 %
Frais de rachat : Fixe 0,00 %
Frais financiers : Maximum 1,60 % TTC
Nature : FCP Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation
Périodicité : Quotidienne

Les SCI

Société Civile Immobilière

PHILOSOPHALE UFG

Forme juridique : Société civile immobilière de droit français à capital variable.

Caractéristiques : support composé majoritairement de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) et éventuellement d'autres catégories d'actifs (immeubles, valeurs mobilières).

Objectif de gestion : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier d'entreprise, susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière, et plus particulièrement de parts de sociétés civiles de placement immobilier. Dans l'attente de leur investissement, les disponibilités seront placées notamment dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières monétaires ou équivalents.

L'actif immobilier de la SCI Philosophale est composé et valorisé de la manière suivante :

- immeubles acquis en direct, à leur valeur d'expertise ;
- immobilier coté (sociétés foncières), à leur cotation ;
- SCPI, à leur valeur de réalisation.

SCI

PRIMONIAL CAPIMMO PMA GESTION

Forme juridique : Société civile immobilière de droit français à capital variable.

Caractéristiques : support composé majoritairement de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) et éventuellement d'autres catégories d'actifs (immeubles, valeurs mobilières).

Objectif de gestion : L'objectif de gestion de la SCI est d'atteindre, sur un horizon d'investissement de 8 ans, une performance proche de l'évolution de l'indice IPD, pour l'immobilier de bureaux en France grâce à une acquisition sélective d'immobilier détenu majoritairement en immobilier collectif (SCPI/ OPC). La gestion des liquidités repose sur une gestion prudente pouvant intégrer le recours à des instruments de couverture du risque immobilier.

L'actif immobilier de la SCI PHILOSOPHALE est composé et valorisé de la manière suivante : immeubles acquis en direct, à leur valeur d'expertise ; immobilier coté (société foncières), à leur cotation ; SICAV immobilières, à leur valeur liquidative ; SCPI, à leur valeur de réalisation.

Les SCPI

SCPI

ACTIPIERRE 2 CILOGER

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Fixe.

ACTIPIERRE 2 a choisi d'investir ses capitaux dans des immeubles à usage de commerce situés principalement à Paris et sa région. Dans ce cadre, une attention toute particulière est portée à la diversification des risques locatifs, à la situation des immeubles et à la solvabilité des locataires. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI

ACTIPIERRE 3 ACTIGESTION

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Fixe.

ACTIPIERRE 3 a choisi d'investir ses capitaux dans des immeubles à usage de commerce situés principalement à Paris, sa région, mais aussi dans certaines métropoles de province, si des opportunités d'investissement performantes se présentent. Dans ce cadre, une attention toute particulière est portée à la diversification des risques locatifs, à la situation des immeubles et à la solvabilité des locataires. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI

BARCLAYS PIERRE NATEXIS

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Fixe.

Le patrimoine immobilier de la société BARCLAYS PIERRE est situé en Ile de France et dans les principales métropoles régionales et est composé, majoritairement, de locaux à usage de bureaux et accessoirement de locaux commerciaux et d'activités et de résidences hôtelières. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI

BUROBOUTIC FIDUCIAL

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Fixe.

Objectif de gestion : La société a pour objectif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. BUROBOUTIC née de la fusion de plusieurs SCPI est constituée de murs de magasin et de boutique mais également de bureaux. En optant pour une politique de diversification de son patrimoine, BUROBOUTIC offre une bonne dilution des risques locatifs et présente un bon équilibre tant en ce qui concerne la répartition par nature que la situation géographique. Dans le but d'éviter des baisses brutales de revenus lorsque la conjoncture immobilière n'est pas favorable ou lorsque le patrimoine accuse momentanément une baisse de taux d'occupation, la politique de gestion recherchée pour la SCPI BUROBOUTIC consiste, dans les périodes fastes, à doter la société de réserves distribuables (report à nouveau). Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI CIFOcoma 3
UFFI REAM

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Variable.

CIFOcoma 3 a choisi d'investir ses capitaux dans des murs de magasins ou de boutiques géographiquement diversifiés.
Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI EFIMMO
SOFIDY

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Variable.

Objectif de gestion : La société a pour objectif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. Le Patrimoine d'EFIMMO est principalement constitué de bureaux et accessoirement de murs de boutiques et de magasins. Les locaux sont situés en centre-villes ou à leur périphérie immédiate, dans des zones d'accès facile avec un environnement de qualité. La politique d'investissement d'EFIMMO 1 vise à poursuivre la constitution d'un patrimoine équilibré tant dans la répartition géographique de ses actifs que dans la nature des locaux. Les immeubles composant le patrimoine sont situés aussi bien à Paris et région parisienne qu'en province. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI FICOMA
UFFI REAM

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Variable.

FICOMA est spécialisé dans l'immobilier « Murs de Magasins » avec une diversification géographique.
Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI FRUCTIREGION
NATEXIS

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Fixe.

Le patrimoine immobilier de la société FRUCTIREGION est situé dans les principales métropoles régionales, et est composé, majoritairement de locaux à usage de bureaux et accessoirement de locaux commerciaux et d'activités. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI IMMORENTE
SOFIDY

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital variable.

Objectif de gestion : La société a pour objectif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. Le patrimoine de la SCPI IMMORENTE est principalement constitué de murs de boutiques et de magasins.

- Les investissements portent principalement sur des murs de boutiques et de magasins et accessoirement sur des bureaux.
- Une attention particulière est portée au choix de l'emplacement IMMORENTE investit de préférence dans les centres villes pour les boutiques, dans les centres villes et les grands zones commerciales périphériques pour les magasins et dans les pôles tertiaires pour les bureaux.
- Les secteurs géographiques privilégient Paris intra-muros, la Région Parisienne et les grandes agglomérations de province.

Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI MULTICOMMERCE
UFG

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital variable.

Objectif de gestion : La société a pour objectif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. Elle a pour vocation à investir principalement en locaux commerciaux : murs de boutiques, surface de vente ainsi que, accessoirement, en immeuble de bureaux et locaux d'activités. Ces investissements se situent en France mais il n'est pas exclu, en fonction de l'évolution de la réglementation européenne, qu'ils puissent ultérieurement s'étendre à d'autres pays de l'Union Européenne. L'objectif est de produire des revenus stables mais sans sacrifier ni la qualité de construction ni la bonne situation des immeubles, ce qui implique une grande sélectivité. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI NOVAPIERRE
PAREF GESTION

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Variable.

NOVAPIERRE a pour objectif de constituer un patrimoine immobilier commercial composé de murs de magasins loués dans de bonnes conditions, situés principalement à Paris.
Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI PIERRE 48
SOPARGEM

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital variable.

La Société PIERRE 48 a été fondée en 1996 pour constituer un patrimoine composé notamment d'appartements soumis à la loi de 48, offrant une rentabilité immédiate faible mais pouvant en contrepartie être acquis avec des décotes importantes. Pierre 48 est une SCPI qui ne distribue aucun revenu, mais génère des plus-values à terme. Elle s'adresse tout particulièrement aux personnes fortement imposées à la recherche d'un placement alliant rentabilité et économie fiscale. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI PF O2
PERIAL

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital Variable.

PF O2 a choisi d'investir dans des immeubles de bureaux, neufs et de seconde main. Les investissements seront localisés à Paris, en Ile de France et dans les grandes métropoles régionales.
L'objectif de PF O2 est une meilleure prise en compte de la valorisation des immeubles respectant des critères environnementaux avec une diminution de l'empreinte écologique / énergétique du patrimoine et une volonté d'adopter une démarche environnementale dans la détention de l'immeuble.
Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

SCPI SELECTINVEST
UFG

Forme juridique : SCPI de rendement à Capital variable.

Objectif de gestion : La société a pour objectif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif :

- L'acquisition de locaux à usage de bureaux, commerces et activités.
- La diversification géographique entre Paris, la région parisienne et la province. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L214-50 du code monétaire et financier.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES ARIA «FONDS À RÈGLES D'INVESTISSEMENT ALLÉGÉES»

Dans le cadre du décret n° 2005-875 paru le 25 juillet 2005 portant modification des dispositions du Code des Assurances relatives aux règles de dispersion pour la représentation des engagements réglementés et aux règles d'investissement des contrats se référant à des unités de compte, l'article R.131-1 traitant des investissements en unités de compte a été modifié afin de tenir compte des nouvelles catégories d'OPCVM issues de la loi de sécurité financière du 1er août 2003.

La gestion alternative est une stratégie ayant un objectif de rendement absolu et décorrélé des indices de marché : elle peut être mise en œuvre au travers d'OPCVM relevant de deux catégories distinctes :

- OPCVM ARIA 1 et 2 qui bénéficient de règles de dispersion dérogatoires par rapport aux OPCVM traditionnels et/ou qui peuvent mettre en œuvre des stratégies à effets de levier importants sans contrainte en terme de risque de contrepartie,
- OPCVM ARIA 3 investissant dans des fonds mettant en œuvre des stratégies alternatives.

La réglementation limite la part de la prime représentée par cette catégorie de supports aux ratios suivants :

- Les ARIA 1 et ARIA 2 ne doivent pas dépasser 10% au total,
- Les ARIA 1, ARIA 2 et ARIA 3 ne doivent pas dépasser 30% au total.

À chaque versement, le souscripteur devra respecter les contraintes de répartition présentées ci-dessus.

L'assureur procèdera à un contrôle du respect des contraintes de répartition. La nature et l'orientation de gestion financière des unités de compte éligibles dans le cadre de la gestion ARIA sont indiquées ci-dessous.

Il est rappelé au souscripteur les risques que présentent des OPCVM tels que les OPCVM ARIA, ARIA EL et OPCVM d'OPC Alternatifs investis dans des parts ou actions d'organismes de placement étrangers qui ne présentent pas le même degré de sécurité, de liquidité et de transparence que les OPCVM français ou conformes à la Directive Européenne n° 85/611/CEE.

Ces unités de compte sont destinées à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques, et qui ne requièrent pas une liquidité immédiate de leur placement.

La société de gestion et le dépositaire tiennent en permanence à la disposition des souscripteurs la composition du portefeuille et les documents d'information des OPC sous jacents.

DESCRIPTION DES PROFILS DE GESTION

INTERNATIONAL FLEXIBLE 60

Le profil de gestion International Flexible 60 a pour objectif une valorisation à long terme de l'actif. Il sera réparti de façon sensiblement égale entre OPCVM obligataires et monétaires d'une part et OPCVM actions d'autre part.

Cette répartition pourra varier de 20% en fonction de l'évolution des supports et des marchés.

La durée minimum d'horizon de détention est de 8 ans.

Ce profil est destiné à des investisseurs souhaitant optimiser le potentiel de leurs placements en investissement une part de leur épargne sur les marchés actions.

Compte tenu de cette exposition, ce profil est sensible aux évolutions de marché et peut être soumis à des fluctuations sur le court terme.

INTERNATIONAL FLEXIBLE 100

Le profil de gestion International Flexible 100 a pour objectif une valorisation à long terme de l'actif, il pourra marginalement être constitué de supports monétaires ou obligataires. Il sera constitué principalement, dans la limite de 100% de l'épargne disponible investie en actions.

Cette répartition pourra varier de 30% en fonction de l'évolution des supports et des marchés.

La durée minimum d'horizon de détention est de 8 ans.

Ce profil est destiné à des investisseurs souhaitant saisir les opportunités du marché afin de valoriser l'épargne gérée. Pour cela, l'investissement se fait, pour une large part de leur épargne, sur les marchés actions. Compte tenu de sa forte exposition aux marchés actions, ce profil est très sensible aux évolutions de marché et peut être soumis à des fluctuations importantes sur le court terme.

EUROPE 70

Le profil de gestion EUROPE 70 a pour objectif une valorisation à long terme (7 ans) de l'actif en répartissant les investissements des souscripteurs sur plusieurs OPCVM. La part Actions sera comprise entre 50% et 80%. Le solde sera investi dans des OPCVM obligataires ou monétaires à hauteur de 50% maximum.

Certains de ces OPCVM utilisent des instruments financiers permettant de réduire leur volatilité par rapport aux marchés actions européennes.

Ce profil est destiné à des investisseurs souhaitant optimiser le potentiel de leurs placements en investissant une large part de leur épargne sur les marchés Actions européennes. Compte tenu de sa forte exposition aux marchés Actions, ce profil est très sensible aux évolutions de marché et peut être soumis à des fluctuations importantes sur le court terme.

Les supports retenus dans le cadre de ce profil de gestion sont tous des OPCVM individuellement éligibles au PEA.

EUROPE 100

Le profil de gestion EUROPE 100 a pour objectif une valorisation à long terme (7 ans) de l'actif en répartissant les investissements des souscripteurs sur plusieurs OPCVM.

La part Actions sera comprise entre 80% et 100%. Le solde sera investi dans des OPCVM obligataires ou monétaires à hauteur de 20% maximum.

Ce profil est destiné à des investisseurs souhaitant optimiser le potentiel de leurs placements en investissant une large part de leur épargne sur les marchés Actions européennes.

Compte tenu de sa forte exposition aux marchés Actions, ce profil est très sensible aux évolutions de marché et peut être soumis à des fluctuations importantes sur le court terme.

Les supports retenus dans le cadre de ce profil de gestion sont tous des OPCVM individuellement éligibles au PEA.

Contrat assuré par ANTIN ÉPARGNE PENSION - 76, rue de la Victoire - 75009 PARIS
Entreprise régie par le Code des Assurances
S.A. au capital de 193 674 375 euros - RCS Paris B 387 983 893
Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS